

Université de Montréal

La mise en abyme du roman : le livre de Merlin et la réflexion sur la formation d'un genre.

par
Karine Bougie

Littératures de langue française
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise ès arts (M.A.)
en Études françaises

Avril 2007

© Karine Bougie, 2007



Pd
35
U84
2007
V.028

Direction des bibliothèques

AVIS

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
La mise en abyme du roman : le livre de Merlin et la réflexion sur la formation d'un genre.

présenté par :
Karine Bougie

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Ugo Dionne

.....
président-rapporteur

Francis Gingras

.....
directeur de recherche

Joyce Boro

.....
membre du jury

SOMMAIRE

Les livres attribués à Robert de Boron ont exercé une grande influence sur la littérature du XIII^e siècle. S'inspirant du *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, Robert de Boron s'en détache pour présenter la genèse du royaume arthurien par le conseil des démons introduit dans le *Merlin*. À l'origine de cet univers se trouve le personnage de Merlin, qui fait lui-même rédiger un livre (le *Livre dou Graal*) par son confesseur, Blaise. Notre objectif est de montrer que l'utilisation de la mise en abyme permet de faire du livre de Merlin un roman. La nature diabolique de l'auteur est à l'origine du questionnement sur l'authenticité des textes et la réalité des créations de Merlin est mise en doute. De plus, les multiples rôles de Merlin dans l'histoire (auteur et acteur) lui donnent l'opportunité de manipuler les sources des livres présentés, ce qui accentue l'ambiguïté de son caractère « historique ». La mise en abyme de l'écriture d'un roman met en place une réflexion sur le genre romanesque au sein même du *Livre dou Graal* et du *Merlin* attribué à Robert de Boron. De plus, la multiplication des figures d'auteurs amène un questionnement des figures d'autorité et un jeu sur l'établissement d'une hiérarchie d'auteurs. Ces éléments permettent donc de voir que le *Merlin* assure davantage d'autonomie au genre romanesque émergent et qu'il inaugure un nouvel ensemble de textes narratifs, souvent appelés « les proses du Graal ».

Mots clés : Merlin, Robert de Boron, mise en abyme, roman, littérature française, fiction, narration, art du roman, littérature médiévale

ABSTRACT

The French writer Robert de Boron's trilogy had a great influence on thirteenth-century French literature. Inspired by the *Conte du Graal* of Chrétien de Troyes, Robert de Boron gets away from it by introducing the genesis of the arthurian realm, through the reunion of demons, at the beginning of his *Merlin*. At the origin of this universe, we find Merlin, who is asking Blaise to write a book (the *Livre dou Graal*). Our goal is to demonstrate that the use of "mise en abyme" justifies the making of a romance out of Merlin's book. The diabolic nature of the author is at the origin of a reflexion on the authenticity of texts. Then doubts emerge from the "fictive" attribute of Merlin's creations. The different roles of this character in the story (author and actor) give him the opportunity to manipulate the sources of the books that are presented. The "mise en abyme" of the writing of a romance, inside the *Livre dou Graal* and the *Merlin*, generate a reflexion about the new genre of romance. The authorities are questioned by the different writers and they create a particular hierarchy of authors. These elements show that *Merlin* gives more autonomy to the romance and that he is at the beginning of a new cycle of texts about the Grail.

Key words : Merlin, Robert de Boron, mise en abime, romance, French literature, fiction, narration, art of the novel, Medieval literature

TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	iii
Abstract	iv
Table des matières	v
Introduction	1
Chapitre 1. Présentation des différents livres	16
Les manuscrits du <i>Merlin</i>	16
Les livres dans <i>Merlin</i>	21
Les auteurs	27
L'autorité de Merlin sur les rédacteurs de « ses » livres	29
Chapitre 2. Statut du livre et des différents livres mis en scène	42
Authenticité de Merlin et authenticité des livres	42
Caractère fictif des livres	54
Statuts des livres présentés	63
Chapitre 3. L'autorité et l'art de Merlin	67
Notions générales d'autorité	67
Merlin auteur	71
Merlin acteur	75
L'art de Merlin	77
Conclusion	86
Bibliographie.....	93
Annexe I. Adjectifs possessifs devant le mot « livre »	i

Introduction

La trilogie des livres attribués à Robert de Boron « apparaît au lecteur moderne comme la première tentative d'envergure pour lier le motif du Graal et de sa quête à l'histoire de la Grande-Bretagne et principalement au règne d'Arthur »¹. Composée du *Roman de l'estoire du saint Graal* (ou *Joseph d'Arimathie*), du *Merlin* et du *Perceval*, la trilogie, écrite au XIII^e siècle, impose une vision religieuse des aventures liées au Graal. Dans *Merlin*, texte qui nous intéresse plus particulièrement, se met en place la fiction du « livre ». Merlin, personnage central, fait écrire un livre à Blaise, afin de raconter l'histoire du saint Graal et de la formation du monde arthurien. Blaise, écrivant ce que Merlin lui rapporte, crée un texte à partir de l'univers fictif du prophète. Ce livre est aussi présenté comme la source du *Merlin*, complétée par Robert de Boron :

Et quant li dui livre seront assamblé, s'en i avra .I. biau, et li dui seront une meisme chose, fors tant que je ne puis pas dire ne retraire, ne droiz n'est, les privees paroles de Joseph et de Jhesu Crist. Einsi dist mes sires Roberz de Borron qui cest conte retrait que il se redouble, et einsi le dita Mellins, qui il ne pot savoir le conte dou Graal².

¹ Emmanuèle Baumgartner, *Le Récit médiéval*, Paris, Hachette, 1995, p. 76.

² Robert de Boron, *Merlin*, édition critique par Alexandre Micha, Genève, Droz, 2000, p. 76. Les extraits provenant de ce volume sont nombreux et les références seront dorénavant indiquées entre parenthèses, après le passage cité.

Le livre de Merlin, aussi appelé *Livre dou Graal*, a servi à montrer les rapports complexes qui unissent les différentes figures de l'écrivain. De plus, il est lié au livre attribué à Robert de Boron, tel que l'histoire nous le présente. À partir de l'affirmation d'Emmanuèle Baumgartner selon laquelle les textes de Robert de Boron ont réussi à imposer leur vision de l'histoire du Graal, il nous paraît intéressant de voir si le livre de Merlin a aussi eu un impact sur la réflexion concernant le roman et nous tenterons de déterminer si ce livre fictif joue un rôle important dans l'affirmation du roman en tant que forme narrative distincte.

Le genre romanesque prend progressivement forme aux XII^e et XIII^e siècles et c'est à l'intérieur même des textes narratifs que se construit la réflexion sur le roman et son évolution. Les romans en vers, dont ceux de Benoît de Sainte-Maure et de Chrétien de Troyes, sont les premiers à s'intéresser à leur rapport avec la littérature de langue latine. Ainsi, la relation entre les littératures de langue latine et de langue romane est d'abord vue comme un passage ou un transfert des savoirs du monde oriental (principalement la Grèce et l'Italie) vers le monde occidental. Ce concept, appelé *translatio studii*, est d'abord présenté par Benoît de Sainte-Maure, dans le *Roman de Troie*. Il y explique qu'il rédige son livre en s'inspirant d'un texte latin qui est lui-même une traduction d'un texte grec. Benoît de Sainte-Maure décrit le passage d'une langue à une autre, ainsi que le transfert des savoirs qui est particulier au concept de *translatio studii*. Chrétien de Troyes reprend cette notion pour, au contraire, s'en distinguer. Dans le *Chevalier de la charrette*, sa source première n'est pas un livre, mais plutôt la commande de la comtesse

Marie de Champagne. Chrétien de Troyes prend ses distances face à la *translatio studii* et il témoigne, au contraire de Benoît de Sainte-Maure, de « l'absence, en amont, d'un livre source, de l'*auctoritas* du livre »³. Cette tentative de détachement face aux sources latines est très importante pour le genre romanesque, qui prend forme durant le XII^e siècle et qui s'affirme davantage au XIII^e siècle.

L'observation de cette relation entre le roman et les textes latins permet de mettre en lumière les interrogations sur le caractère fictif du roman, en plus de les lier à la notion d'autorité. Les rapports entre la vérité et la fiction sont au cœur des enjeux romanesques et *Merlin* témoigne de l'importance de ceux-ci par la place accordée à la postérité de son œuvre. Il faut aussi noter que l'écriture en prose est généralement reconnue pour ajouter au processus de validation des textes. L'utilisation de la prose dans les textes narratifs tendrait à suggérer le caractère réel de ceux-ci. Plusieurs études, dont celle de Robert W. Hanning⁴, s'intéressent précisément à l'effet de réel provoqué par l'utilisation de la prose, qui se rapprocherait davantage de l'usage courant de la langue et qui s'éloignerait de l'écriture proprement littéraire. La présence simultanée de ces deux éléments (le détachement face à l'autorité et l'illusion de réel amenée par l'usage de la prose) dans le *Merlin* nous conduit à le voir comme un

³ Emmanuèle Baumgartner, « Le Livre et le Roman (XII-XIII^e siècles) », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, Orléans, Paradigme, coll. « Varia », n° 18, 1994, p. 42.

⁴ Robert W. Hanning, « The Language of Truth in Thirteenth-Century French Prose Romances », *Philological Quarterly*, vol. 64, n° 3, 1985, p. 347-365.

ouvrage qui illustre les enjeux littéraires fréquemment présentés dans les textes de l'époque.

Les textes en prose qui s'intéressent à l'histoire du Graal (au XIII^e siècle) font suite aux idées énoncées par Chrétien de Troyes. Qu'il s'agisse de la trilogie attribuée à Robert de Boron, du *Perlesvaus*, du cycle du *Lancelot-Graal* (qui comprend l'*Estoire del Saint-Graal*, le *Joseph d'Arimathie*, le *Lancelot propre*, la *Queste del Saint Graal* et *La Mort le roi Artu*), du *Tristan* en prose ou de la *Suite du Merlin*, ces textes se distinguent les uns des autres par la présentation de l'histoire qu'ils racontent. Ils expliquent différemment leur origine (traductions de textes anciens, copies de livres peu connus et transcriptions de prophéties) et ceci s'ajoute justement au processus d'affirmation et d'autonomie entamé par le genre romanesque. Les écrivains ne s'affichent pas encore comme des romanciers et leurs livres ne sont pas tous décrits comme des « romans », mais cela n'empêche pas de pouvoir y déceler plusieurs éléments caractéristiques de la pratique du genre depuis la deuxième moitié du XII^e siècle (présence de la merveille, critique et remise en question de sa propre existence et réflexion sur la place de la fiction dans le récit).

Merlin met en scène plusieurs écrivains et représente, tout au long de son histoire, le processus de rédaction de plusieurs ouvrages. Les deux plus importants présentent eux-mêmes leur filiation littéraire quand le premier, le *Livre dou Graal*, s'affirme en tant que source du *Merlin* et le second, *Merlin*,

annonce qu'il sert de continuation au *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes. Cela paraît être le contexte idéal pour examiner les suites de la réflexion amorcée par Chrétien de Troyes sur le genre romanesque, tant en ce qui a trait au rapport à l'autorité qu'en ce qui concerne le caractère fictif du roman. Notre objectif est donc, d'abord, de voir comment le phénomène particulier de la mise en abyme du travail d'écriture prouve que *Merlin*, en tant que texte devenant lui-même une autorité en matière de littérature arthurienne, présente des pistes de réflexion importantes sur le genre romanesque émergent, le rapport à l'autorité et la rédaction de textes de fiction. De plus, nous tenons à montrer qu'il est, avant toute chose, un roman, par l'intérêt même qu'il porte à son propre genre et par les tentatives d'autonomisation de celui-ci par rapport aux sources latines.

L'étude des différents livres dans le récit constitue le point central de notre travail et nous nous pencherons d'abord sur ceux-ci. Notre première partie portera sur la présentation plus générale des livres : le *Merlin* (« livre réel » attribué à Robert de Boron), le *Livre dou Graal* (livre fictif écrit par Merlin et Blaise), le *Livre des Prophéties* (livre fictif rédigé par des scribes), le *Livre de Joseph* et le *Livre de Bron*. L'étude de la diffusion du texte attribué à Robert de Boron, de sa présence au sein des manuscrits conservés et des noms qui sont attribués à son œuvre dans ces mêmes manuscrits permettra de décrire le « livre réel », celui qui a fait l'objet des éditions modernes. Évidemment, il importe aussi de le distinguer des livres rédigés par Merlin et Blaise et par les clercs,

auxquels nous nous intéresserons davantage. Leurs titres, leur contenu respectif et les circonstances de production de chaque livre seront décrits afin de les différencier et de relever les éléments pertinents qui sont révélateurs d'une valorisation du genre romanesque.

Puisque le phénomène de la mise en abyme sert à multiplier les figures d'écrivains, nous les présenterons en détails afin de distinguer leurs rôles distinctifs et les rapports qu'ils entretiennent avec les autres personnages de l'histoire. Ces intervenants sont hiérarchisés selon les fonctions qu'ils occupent, ce qui a un impact évident sur la valeur attribuée à chacun des livres. La position même de Merlin est ambiguë : il donne son nom au roman de Robert de Boron et il est un personnage de l'histoire racontée par ce dernier. Il fait aussi rédiger un livre, ce qui lui fait occuper les fonctions d'auteur, tout en étant un personnage du même livre. Les positions diverses de Merlin seront décrites, afin de déterminer s'il est « réellement » responsable de la rédaction du *Livre dou Graal*. Nous nous intéresserons d'ailleurs plus précisément aux différences entre Merlin et Blaise, qui dévoilent un malaise quant à l'attribution du *Livre dou Graal* à un de ces personnages. L'étude grammaticale des mots marquant la propriété, surtout liée à l'usage du pronom possessif, montrera justement comment Merlin entretient lui-même le doute sur ses fonctions d'auteur, ce qui nous autorise à penser que la position d'autorité qui lui est généralement attribuée (n'oublions pas que ses actes et ses paroles sont à l'origine de tous les livres) doit être examinée davantage, voire sérieusement relativisée. Son rôle majeur d'organisateur de la matière arthurienne et sa narration des événements

se déroulant à la cour donnent forme au sujet principal des livres présentés et il devient évident que leur statut est intimement lié à celui de Merlin.

Notre seconde partie portera donc principalement sur les statuts des livres dans les textes et sur le rapport entre ceux-ci et la nature de Merlin. Nous avons déjà affirmé que *Merlin* est un lieu de réflexion sur l'autonomie du genre romanesque et celle-ci est directement liée à l'authenticité des textes et à la rédaction de fiction. Le personnage de Merlin étant au centre des livres présentés, sa nature est mise en parallèle avec celle des œuvres qui le concernent. Ainsi, l'ambiguïté associée à sa double origine (les démons se rassemblent pour organiser sa naissance, mais Dieu intervient afin d'éviter que Merlin ne soit un homme complètement manipulé par les démons) exerce une influence notable sur la valeur qui pourrait être accordée aux livres dont il est le personnage principal. Ses dons de clairvoyance (il connaît le passé et l'avenir), ses changements d'apparence, ses paroles inexplicables et ses réactions paradoxales lorsqu'il est provoqué par les barons (elles peuvent être excessives, comme lorsqu'il se met en colère, ou inexistantes, alors qu'il reste éloigné de la cour après l'épreuve du fauteuil de la Table ronde) ne sont que quelques exemples du portrait relativement douteux que nous présente Merlin de sa propre personne. Il n'est donc pas étonnant qu'il provoque, chez les autres personnages, des incertitudes quant à son honnêteté et que le livre dont il permet la composition soit aussi vu comme un objet de doute. Sa parole perd de

sa crédibilité, tout comme le récit qu'il narre à Blaise et qui est rapporté dans le *Livre dou Graal*.

Nous poursuivons les interrogations sur l'authenticité du personnage de Merlin en nous intéressant à la place accordée à la fiction. Le refus de Merlin de rapporter les paroles divines échangées entre Joseph d'Arimatee et Jésus-Christ est, entre autres, à l'origine de la limite entre réalité et illusion littéraire⁵. Nous illustrons notre propos par les références à l'écrivain qui signe le roman, Robert de Boron, « auteur réel » du *Merlin*. Les effets provoqués par sa présence (donner un caractère plus véridique à l'histoire racontée par Merlin et faire oublier, aux yeux des lecteurs, l'important parallèle entre ses origines et celles du livre qu'il fait rédiger) ne réussissent pas à chasser les doutes sur l'origine du texte. Il suggère, au contraire, toujours davantage ses attributs fictionnels. En nous intéressant davantage aux statuts des livres présentés, nous sommes en présence d'un effet de circularité des sources qui se met en place entre le *Merlin* et le *Livre dou Graal*. Nous pouvons ainsi noter que la référence au texte de Chrétien de Troyes vient permettre l'établissement d'une nouvelle « autorité littéraire », soit le *Merlin* de Robert de Boron.

Notre troisième partie se penche précisément sur les concepts d'autorité, d'acteur et d'auteur et elle permet de les lier à ce que nous observons dans le *Merlin*. L'analyse étymologique des termes *auctoritas*, *actor* et *auctor* dévoile les particularités de chacune de ces notions. Nous décrivons d'abord le

⁵ Voir *infra* p. 55.

processus de construction d'écrits historiques (qui sont évidemment associés à l'idée d'*auctoritas*). La construction de l'illusion d'authenticité se fait à partir de modèles précis, d'abord introduits par Stefano Mula dans son article « Les modèles d'autorité religieuse »⁶, et ces modèles sont très clairement utilisés dans les méthodes de rédaction de Merlin et de Robert de Boron, tel que le texte nous les présente. Cet usage, sans réussir à convaincre du caractère véridique des livres présentés, confirme plutôt notre idée que Merlin manipule les notions d'autorité et d'histoire. Les différences entre *actor* et *auctor* entrent alors en jeu et, tout en nous permettant de décrire plus précisément la dualité du personnage, elles dévoilent ce que nous appelons « l'art de Merlin ».

Ce talent que développe le personnage principal apparaît lorsqu'il est question de travail créatif et de pérennité des œuvres créées. Il s'agit justement pour lui d'imiter les textes sacrés afin de réaliser son propre projet littéraire. La réussite de Merlin, comme nous l'expliquons dans cette partie, réside exactement dans le succès de son projet littéraire, qui dépasse largement l'existence limitée de son projet « historique ». Lorsque la fiction l'emporte sur la réalité, le roman surpasse les événements qu'il raconte et le monde arthurien survit par le récit qu'en fait le *Livre dou Graal*. Nous décrivons cet art comme une capacité de construire un nouveau modèle de composition, qui fait une utilisation clairement avouée de modèles historiques et qui multiplie les instances d'énonciation (par la présence de plusieurs figures d'auteur). Il paraît

⁶ Stefano Mula, *Auctor & Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale*, Paris, École nationale des Chartes, coll. « Mémoires et documents de l'École des Chartes », n° 59, 2001, p.161-173.

alors évident que *Merlin*, par son amorce de réflexion sur l'écriture de fiction, réussit à montrer qu'un texte narratif romanesque peut se détacher des autorités, sans diminuer l'intérêt que des lecteurs potentiels pourraient accorder à son contenu. Cette dernière partie nous montre donc que le livre de Robert de Boron poursuit et affine le processus d'autonomisation entamé par le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes et que le phénomène de mise en abyme du travail d'écriture permet au lecteur d'observer la mise en place, peut-être encore incertaine, des éléments constitutifs du roman. Ce sont justement ces éléments qui assurent le succès du *Merlin* jusqu'à aujourd'hui.

Le choix d'utilisation d'une édition du *Merlin* fut déterminant dans la poursuite de notre travail. Nous avons la possibilité d'utiliser les ouvrages d'Alexandre Micha (Droz, 1979 et 2000), de Bernard Cerquiglini (Union Générale d'Édition, 1981) et d'Anne Berthelot (Gallimard, 2001). Il y avait évidemment les anciennes éditions de Gaston Paris et Jacob Ulrich (Société des anciens textes français, 1886) et d'Oskar Sommer (Carnegie Institution, 1908-1916). Les manuscrits utilisés pour établir les diverses éditions étaient différents⁷ et l'édition d'Alexandre Micha s'est rapidement imposée.

Cette édition repose sur le manuscrit BN 747, qui se caractérise, entre autres, par la référence finale à Robert de Boron. Alexandre Micha présente, au

⁷ Les manuscrits suivants ont été utilisés par ces éditeurs :
 Alexandre Micha : Paris, BnF, fr, 747
 Bernard Cerquiglini : Modène, Biblioteca Estense, E. 39
 Anne Berthelot : Bonn, Bibliothèque universitaire, 526
 Gaston Paris et Jacob Ulrich : Londres, British Library, ADD. 38.117
 Oskar Sommer : Londres, British Library, ADD. 10.292

début du texte, le fragment en vers qui fut conservé et vient ensuite le roman en prose. L'édition de Bernard Cerquiglini a l'avantage de présenter l'ensemble des textes attribués à Robert de Boron, ce qui se justifie par l'utilisation du manuscrit de Modène (qui unit le *Joseph* au *Perceval*). Puisque notre étude portait exclusivement sur le *Merlin*, nous avons cherché, avant toute chose, une édition qui décrivait en détail le manuscrit utilisé et qui permettait un accès plus aisé au texte. Le manuscrit retenu par Bernard Cerquiglini ne présente pas la mention finale à Robert de Boron, ce qui nous paraissait suffisant pour le mettre de côté.

Le manuscrit utilisé par Oskar Sommer provenait de la British Library (ADD. 10.292), mais la référence finale à Robert n'y est pas non plus. Nous savons pertinemment que cette référence est, en fait, plutôt rare (elle n'est présente que dans deux manuscrits⁸). Toutefois, cette rareté justifie l'intérêt que nous lui portons et elle témoigne de la particularité des manuscrits qui la contiennent. Elle confirme aussi l'idée que le roman n'est pas encore un genre totalement affirmé et que la multiplication des figures d'auteur, servant à donner un caractère plus fictif au texte qui les présente, n'est pas uniformément acceptée. Cela explique aussi pourquoi nous n'avons pas utilisé l'édition de Gaston Paris et Jacob Ulrich. Elle présente le texte de Robert de Boron et sa suite (le *Merlin-Huth*), mais celle-ci ne lui est pas attribuée. Nous avons préféré centrer nos travaux sur un texte qui exploite les références à son auteur et c'est pourquoi nous avons mis de côté cette édition du début du XX^e siècle.

⁸ Les deux manuscrits sont ceux de Paris, BN, 747 et Londres, British Library ADD 32125.

Enfin, la récente édition d'Anne Berthelot s'est révélée facile d'accès et utile lors de notre analyse des pronoms possessifs. Malgré l'absence de la référence finale à Robert de Boron, elle présentait une variante intéressante d'une forme interrogative qui, à notre avis, méritait d'être mentionnée (premier chapitre). L'utilisation de cette édition s'est tout de même limitée à cet usage et, sans toutefois mettre de côté la présentation du texte de Robert de Boron par Anne Berthelot, nous avons maintenu l'emploi constant de l'édition d'Alexandre Micha. Il importe aussi de souligner que, même si cette dernière édition présente le fragment en vers du *Merlin*, nous n'avons pas eu d'occasion particulière de nous y intéresser. Nous abordons la question du rapport avec les sources latines et la tentative d'autonomisation du roman face aux formes déjà existantes. Cela est possible aussi par l'utilisation de la prose qui se distingue de l'usage alors fréquent du vers. Toutefois, puisque la tradition manuscrite n'a conservé que 504 vers de ce texte, il devenait plutôt difficile de déceler les éléments récurrents liés aux figures d'auteur et, surtout, d'étudier la mise en abyme de la rédaction d'un livre alors que le passage portant sur la rédaction du *Livre dou Graal* n'a justement pas été conservée.

Les ouvrages et les articles qui portent sur le *Merlin* de Robert de Boron ou qui touchent directement notre propos sont relativement nombreux. Nous ne ferons pas ici un inventaire complet de ces études, mais il nous paraît important de mentionner l'étude faite par Alexandre Micha, qui a suivi la publication de son édition chez Droz. Celle-ci porte plus particulièrement sur les divers

manuscris du roman, son rapport avec la trilogie de Robert de Boron et elle présente la structure narrative et les thèmes principaux du roman (importance de l'appareil judiciaire dans le récit, rapport avec le contexte socio-historique, etc.). Quoiqu'elle accorde peu d'attention au livre fictif de Merlin, elle présente une vue d'ensemble intéressante du texte et accorde plus d'attention à une étude linguistique et philologique du texte (ce qui n'est pas à négliger, étant donné le changement de sens du mot *roman* dans la langue vernaculaire à l'époque de sa rédaction et l'utilisation significative d'un vocabulaire lié au texte et à l'écriture). Même si l'étude d'Alexandre Micha n'est pas notre principal outil de référence, elle expose tout de même une interprétation générale intéressante du texte de Robert de Boron.

Un ouvrage tout aussi primordial pour notre étude est celui d'Anne Berthelot⁹. La typologie des livres insérés dans *Merlin* et la multiplication des figures d'auteur nous obligent à nous intéresser davantage à ceux-ci. L'analyse d'Anne Berthelot nous éclaire justement sur l'ambiguïté de cette fonction. À ce sujet, elle met à jour la lucidité des personnages face à leur propre création. Elle explique clairement la réflexion des personnages sur l'impact de leur livre et sur leur rôle en tant qu'écrivain. Ceci est particulièrement intéressant, dans la mesure où les écrivains qui font le choix d'utiliser la langue vernaculaire pour rédiger un texte narratif prennent de plus en plus conscience de leur possibilité d'être critique face à leur propre projet romanesque et face au rôle de leur

⁹ Anne Berthelot, *Figures et fonction de l'écrivain au XIII^e siècle*, Montréal, Institut d'Études médiévales, Paris, J. Vrin, 1991, 557 p.

roman auprès de leurs contemporains. En s'appuyant sur un vaste corpus (la production littéraire, hagiographique et biographique du XIII^e siècle, dont fait partie *Merlin*), l'ouvrage d'Anne Berthelot permet de s'intéresser plus activement aux différents rôles occupés par les auteurs de la littérature médiévale de cette période.

En dernier lieu, nous tenons à souligner l'apport des travaux d'Emmanuèle Baumgartner ayant pour objet principal les textes en prose du cycle du Graal. L'ouvrage *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, qui regroupe plusieurs de ses articles, s'intéresse à de nombreux aspects des textes narratifs. Qu'il s'agisse d'analyses portant uniquement sur l'œuvre de Robert de Boron ou sur la relation entre le roman et le livre en général, elles ont pu nous faire profiter, entre autres, d'observations sur les liens entre le roman et les sources latines et sur les premiers romans en prose.

Puisque cette étude porte précisément sur l'apport de *Merlin* aux réflexions sur la formation du genre romanesque, nous avons voulu présenter certains éléments qui deviennent, dès les XII^e et XIII^e siècles, caractéristiques de ce genre. Notre travail cherche à prouver que les « livres » de Robert de Boron et de Merlin présentent tous les attributs des romans et que l'utilisation du phénomène de la mise en abyme sert, finalement, à accentuer ces attributs. Les textes narratifs en prose ayant pour sujet les récits du Graal et la matière arthurienne sont nombreux et l'originalité du *Merlin* réside dans sa capacité à dépasser l'origine diabolique de sa source première (le personnage de Merlin)

pour faire une œuvre de fiction qui, à défaut d'avoir un sujet historique « réel » (comme pourraient le prétendre les textes hagiographiques ou les chroniques), se présente elle-même comme un texte faisant figure d'autorité.

Chapitre 1

Présentation des différents livres de Merlin

Les manuscrits du Merlin

L'histoire de *Merlin* débute avec le conseil des démons et se poursuit en s'intéressant à la vie d'une jeune fille soumise aux tentations du diable. Dès la grossesse de la mère de Merlin, fruit d'une nuit passée avec un incube, la notion d'écriture apparaît dans le récit. C'est donc la conception particulière de Merlin qui permet l'apparition des premières formes d'écriture (des notes, des lettres, ainsi que, plus tard, des livres). La présence du livre est aussi très importante, puisque la rédaction du *Livre Dou Graal* est au centre de toutes les références à l'écrit. Avant de traiter davantage de ce livre fictif et des autres formes d'écriture présentes dans le texte, il importe d'abord de s'intéresser au texte réel, attribué à Robert de Boron. Les éditeurs de ce texte le nomment *Merlin*, ce qui le définit par son personnage principal et lui assurera d'ailleurs sa notoriété. L'analyse des manuscrits faite par Alexandre Micha en relève 46¹⁰ et à ceux-ci s'ajoutent neuf fragments. Cette liste présente brièvement les manuscrits et les références explicites à *Merlin*, tel que les décrit Alexandre Micha. Parmi tous

¹⁰ Alexandre Micha, « Les manuscrits du *Merlin* en prose de Robert de Boron », *Romania*, vol. 79, 1958, p. 78-94 et p. 145-174.

les manuscrits qui comprennent le *Merlin*, la liste faite par Alexandre Micha en dénombre 16 qui mentionnent un des titres suivants, faisant référence à une réalisation de Merlin :

- Merlin : la majorité des textes sont identifiés par ce titre
- Les Prophéties de Merlin : *La Prophecie de Merlin, Propheties Merlin, Les Prophéties Merlin* et *Prophéties de Merlin* (manuscrits L, V, S, M, H et h¹¹)
- La Vie de Merlin : *Explicit toute la vie Merlin* (manuscrit W)
- L'Histoire de Merlin : *La memorable Hystoire de Merlin, Estoire de Merlin, L'estoire de Merlin, L'ystoire de Merlin* (manuscrits K', n, U et c)
- Le Roman de Merlin : *Li Romans de Merlin* (manuscrit α)
- Le Livre de Merlin : *Explicit liber Merlini, Le livre de Merlin* (manuscrits Q et L')

Parmi ces 16 manuscrits, seulement six ont un titre qui fait directement référence au *Merlin* de Robert de Boron :

- K' : Paris, BN, Fonds français, manuscrit 332 : *La memorable Hystoire de Merlin*
- n : Paris, BN, Fonds français, manuscrit 749 : *Estoire de Merlin*
- V : Paris, BN, Fonds français, manuscrit 1469 : *La Prophecie de Merlin* (Titre général du manuscrit. Il y a aussi : *Icy finist la prophecie Merlin*)

¹¹ Pour le classement des manuscrits, voir Alexandre Micha, *art. cit.*

- U : Paris, Bibliothèque de l'Arsenal, manuscrit 2997 : *L'estoire de Merlin*
- Q : Florence, Biblioteca Riccardiana, manuscrit 2759 : *Explicit liber Merlini* (se termine par cette mention)
- L' : Londres, British Library, manuscrit 6340 : *Ci commence le livre de Merlin*

Dans les autres situations, les références à des réalisations de Merlin ne concernent pas directement le livre attribué à Robert de Boron. Ainsi, Alexandre Micha décrit le cas du « roman de Merlin » (Paris, BnF, fr 770) de cette façon :

Contient : *Estoire du Graal*, f. 1-120 v (avec un fragment du *Joseph*, f. 6r et 6v) ; *Merlin*, f. 122-149, incomplet du début, commence à « venus en terre naistre de femme, si le veismes bien et essaïames en toutes les manières ... » (= Sommer, p. 3, l. 28; G. Paris, p. 2, l. 24). Le f. 121, fin de l'*Estoire* et début du *Merlin* a été restitué par Cangé. – *Suite Vulgate*, f. 149-312v, séparée du *Merlin* par une miniature ; à 312v : *Explicit li Romans de Merlin* ; *Conquête de Jérusalem*, en prose, f. 313-353v.

Cette mention du roman de Merlin se situe à la fin de la Suite Vulgate et elle regroupe l'ensemble des textes de ce manuscrit (sauf la *Conquête de Jérusalem* en prose¹²).

Ainsi, dans les six manuscrits ayant un titre faisant directement référence au *Merlin*, il y a trois « histoires », deux « livres » et une « prophétie ». Les quarante autres ne comportent comme titre que le nom du personnage (selon ce que rapporte Alexandre Micha), sans mentionner Robert de Boron, considéré comme l'auteur de ce texte. Personnage central de

¹² Voir *infra*, p. 20

l'histoire, grâce auquel s'organise la matière arthurienne, Merlin devient lui-même le porte-parole des textes le mettant en vedette. Il intervient, parfois indirectement, dans la représentation que les personnages et les lecteurs se font des livres présentés.

Emmanuèle Baumgartner explique qu'un livre est un texte qui « de par son ancienneté et/ou sa signature, paraît digne de foi, porteur d'une vérité et qui peut donc fonctionner comme *auctoritas* »¹³. Parmi les autres « livres » se trouvant aux côtés de *Merlin* dans les manuscrits, nous retrouvons principalement la *Suite Vulgate*, l'*Estoire du Graal*, le *Lancelot*, la *Mort Artu*, la *Queste*, le *Joseph*. À ceux-ci s'ajoutent les *Prophéties de Merlin* de Richard d'Irlande et de Geoffroy de Monmouth, une *Estoire des Engleis* de Geoffroy Gaimar, des sermons, des textes chrétiens et des traités historiques. Dans l'*Estoire des Engleis*, il est question d'une source livresque à l'origine de l'histoire¹⁴. L'explication d'Emmanuèle Baumgartner se confirme lorsque nous constatons que *Merlin* est accompagné d'autres textes où la notion de livre est importante. La seule mention de « roman », relevée par Alexandre Micha dans ses descriptions de manuscrits, apparaît dans « Explicit li Romans de *Merlin* »

¹³ Emmanuèle Baumgartner, « Le Livre et le Roman (XII-XIII^e siècles) », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, op. cit., p. 38.

¹⁴ À ce sujet, Gaimar utilise le texte de Geoffroy de Monmouth (*Historia regum Britanniae*) et il s'inspire d'une histoire de la guerre de Troie. Tel que l'explique Emmanuèle Baumgartner (« Armoires et grimoires », *Paragone*, n^o XLI, *Letteratura*, N. 21, 1990, p. 19), il « indique également que pour rédiger son *estoire* il a dû rechercher (porchacier) *maint esamplaire, / Liveres engleis et par gramaire, / E en romanz et en latin* ». Gaimar fait lui-même référence à la langue romane et la mention de sources livresques à l'origine de son propre ouvrage le rapproche du *Merlin*. La relation entre le latin et la langue vulgaire est donc primordiale pour Gaimar et elle l'est aussi pour Merlin. Le *Merlin* raconte une histoire du royaume arthurien et il se détache des sources latines pour s'inspirer du *Conte du Graal*. Cela ressemble justement à la situation de Gaimar.

(Paris, BN, Fonds français, manuscrit no 770, folio 312v). Elle vient séparer l'ensemble formé des textes du *Joseph*, du *Merlin* et de la *Suite Vulgate* d'une *Conquête de Jérusalem*¹⁵ en prose. Il ne s'agit donc pas de déterminer *Merlin* uniquement, mais bien de nommer « roman » les textes du Graal et les opposer à un texte ne faisant pas partie de cet ensemble arthurien.

L'utilisation des termes « livre de Merlin » ou « histoire de Merlin » permet de conserver l'idée d'autorité du texte en ne l'associant pas avec le genre romanesque, qui est de plus en plus lié à la notion de fiction et de mensonge. Alors que les romans peuvent être simplement des textes écrits en « roman » (en français), ils sont progressivement vus comme des textes narratifs dont une des qualités principales est de raconter une histoire fictive. Au XIII^e siècle, où sont rédigés la plupart des manuscrits décrits, la notion de roman est encore en évolution. Les prophéties, histoires et livres sont généralement mieux définis et ces désignations donnent au *Merlin* un caractère, en apparence, plus véridique. Toutefois, nous nuancerons un peu plus loin ce caractère en étudiant davantage les différentes présentations du livre dans l'histoire.

Robert de Boron est généralement connu comme l'auteur de *Merlin*, mais Alexandre Micha ne relève aucune mention de son nom dans les divers

¹⁵ Le texte de la *Conquête de Jérusalem* est généralement associé à celui de la *Chanson d'Antioche* et ils font partie d'un ensemble des textes souvent appelés « chansons de croisades ». Afin de bien distinguer *Merlin* de ses ouvrages dits « historiques », le scribe mentionne ici qu'il s'agit d'un roman. Il cherche vraisemblablement à accentuer la différence de contenu entre les textes (les proses du Graal et une histoire de conquêtes), mais surtout à montrer la différence entre vérité et fiction dans ces mêmes textes.

titres de son texte. La note d'Anne Berthelot dans son édition est révélatrice de la position réelle de Robert de Boron face aux textes qui lui sont attribués :

La contribution de Robert de Boron à l'histoire du Graal s'arrête là, à la fin des 3514 octosyllabes de ce texte – à moins que l'on ne lui attribue aussi les 504 vers qui constituent la séquence d'ouverture d'un *Merlin* dont nous ne connaissons que ce fragment. [...] un quart de siècle plus tard, en revanche, on voit apparaître une trilogie en prose – *Joseph, Merlin, Perceval* –, qui nous est conservée dans son intégrité par deux manuscrits : c'est assez pour pouvoir affirmer que ces trois volumes étaient perçus comme un ensemble cohérent par les lecteurs du XIII^e siècle contemporains de l'écrivain qui reprend le nom de Robert de Boron¹⁶.

Elle mentionne aussi, dans son ouvrage *Figures et fonctions de l'écrivain au XIII^e siècle*, que deux manuscrits seulement comportent une référence finale à Robert de Boron (ce qu'Alexandre Micha explique aussi) et que l'attribution des textes à cet homme n'est pas si évidente. C'est Merlin qui occupe, dans l'histoire, la majorité de l'espace accordé à la figure de l'écrivain. Les manuscrits sont donc identifiés à ce personnage et pour l'associer plus clairement à son œuvre, on y ajoute « livre », « histoire » et « prophétie ».

Les livres dans Merlin

Dans l'histoire racontée par le *Merlin*, il est évidemment question d'écriture et de livres. Ceux-ci sont présentés différemment aux lecteurs et aux autres personnages et leurs attributs sont tout aussi distincts. Celui dont il est principalement question est dicté par Merlin et rédigé par Blaise, dans la forêt

¹⁶ Robert de Boron, « Merlin », *Le Livre du Graal. Tome I*, édition critique par Anne Berthelot, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2001, p. 1744.

de Northumberland. Il apparaît dans les premières pages de l'histoire et les lecteurs peuvent s'intéresser à sa rédaction tout au long de celle-ci. Merlin, qui discute avec son confesseur, lui demande d'être attentif à ses enseignements et de les rapporter dans un livre, qui sera nommé *Livre dou Graal* : « je te dirai tel chose que nus hom, fors Dieu et moi, ne te porroit dire. Si en fai un livre, et maintes gez qui ce livre orront en seront meillor » (*Merlin*, p. 72). De plus, ce livre serait « redoublé » par celui de l'écrivain nommé Robert de Boron, qui affirme apporter une suite au texte de Merlin : « Einsi dist mes sires Robertz de Borron qui cest conte retrait que il se redouble, et einsi le dita Mellins, que il ne pot savoir le conte dou Graal » (*Merlin*, p. 76). Il est aussi question des livres de Joseph et de Bron, qui seront unis au livre de Merlin : « Et tu l'enporteras quant je m'en irai avec celui qui me vendra querre : si sera le Joseph et le Bron ou le tuen, quant tu avras ta poine achevee » (*Merlin*, p. 75). En plus de ceux-ci, nous assistons à la création d'un autre livre dicté par Merlin, se nommant le « *livres des prophecies de Merlin* » (*Merlin*, p. 164). Cette multiplication des livres dans l'histoire se révèle intéressante pour l'étude des rapports d'autorité entre les divers textes, même si les descriptions de ces livres n'occupent qu'une place mineure dans le récit. Leur importance n'en est toutefois pas amoindrie.

Le livre principal dont il est question est celui que Merlin fait rédiger par Blaise : il doit contenir ce que Merlin enseigne « de la foi et la creance » (*Merlin*, p. 72) et il relate les aventures des personnages à l'origine de la tradition arthurienne. Les lecteurs ont la possibilité de voir la réalisation entière

de cet ouvrage et ils connaissent le contenu de celui-ci, alors qu'il est mentionné à plusieurs reprises que Merlin se rend à Northumberland pour informer Blaise des éléments à y ajouter. Le nom qui est donné à cet ouvrage (« Graal ») s'inspire de l'objet sacré dans lequel a été recueilli le sang du Christ. Le texte dicté par Merlin à Blaise porte sur ce qu'Emmanuèle Baumgartner appelle « le temps pré-arthurien »¹⁷. Il fait connaître les aventures des gens de la cour avant le couronnement officiel d'Arthur et nous pouvons y voir la formation d'un nouvel évangile. Joseph d'Arimathie utilise le Graal pour récupérer le sang sacrificiel, après la mort rédemptrice de Jésus-Christ. L'utilisation du terme « Graal » dans le titre du livre lui donne donc une connotation biblique et il y a un rapprochement à faire entre le récit de la formation du royaume arthurien et la formation d'une nouvelle « alliance », qui viendrait unir l'histoire chrétienne à l'histoire arthurienne. Merlin affirme qu'il a reçu un don de Dieu et que les gens qui liront son livre seront « meilleur et se garderont plus de pechier » (*Merlin*, p. 72). Il initie l'histoire qu'il raconte et informe subtilement le lecteur que son livre aura une valeur similaire à celle des Évangiles.

C'est ici que l'allusion au livre de Robert de Boron devient intéressante. Robert de Boron affirme qu'il ajoute une suite au livre de Merlin, qui ne connaît pas le *Conte du Graal*. Toutefois, Merlin appelle lui-même son propre

¹⁷ Emmanuèle Baumgartner, « Robert de Boron et l'imaginaire du livre du Graal », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, op. cit., p. 493.

ouvrage *Livre dou Graal*, ce qui suppose qu'il a une certaine connaissance de la valeur accordée aux histoires du Graal. Cette confusion au sujet de la connaissance de Merlin est un peu étrange, étant donné ses dons de clairvoyance (il connaît à la fois le passé et le futur, respectivement grâce à son héritage diabolique et à la miséricorde de Dieu).

Il faut toutefois se rappeler que ce personnage est une « fiction », comme l'est peut-être Robert de Boron. Vers 1200, un auteur connu sous ce nom rédige un texte appelé *Le Roman de l'Estoire du Graal*, mais rien ne prouve, par contre, que ce même auteur soit responsable de la rédaction du *Merlin* qui est parvenu jusqu'à nous. Ce qui est raconté dans cette histoire relève aussi du temps pré-arthurien : il serait donc pertinent de relier davantage les livres de Robert et de Merlin. Les deux auteurs rédigent des romans à partir d'une même matière et l'un utilise la création de l'autre pour concevoir un nouveau livre. Ainsi, Robert affirme s'inspirer du livre de Merlin pour créer le sien, ce qui est aussi, mais indirectement, le cas de Merlin, qui fait écrire une histoire identique à celle que Robert avait déjà fait écrire. La confusion entre le contenu de ces deux livres (le *Merlin* de Robert de Boron et le *Livre dou Graal* de Merlin) deviendra aussi plus évidente lorsque nous étudierons les figures d'auteur, qui peuvent se confondre tout autant, Merlin et Robert de Boron prenant tour à tour la marque de l'auteur.

Un autre livre mentionné dans le *Merlin* est celui que les clercs rédigent à la cour de Pendragon. Mentionné une seule fois, le *Livre des Prophéties*

contient « ce que [Merlin] dist des rois d'Engleterre et de toutes les autres choses dont il parla puis » (*Merlin*, p. 164). Par contre, il n'inclut pas d'information sur le Christ, ni de détails sur la vie de Merlin et il ne raconte pas ce qui se déroule à la cour. Il n'y est question que de l'obscurité et de l'étrangeté du personnage, ou plutôt des merveilles (liées à celui-ci) que les rédacteurs ne pouvaient comprendre (« si conterent le roi la merveille qu'il orent veue. [...] jamés ne li orent chose dire qui a avenir soit que il ne la mestrent en escrit. » [*Merlin*, p. 163]). Ceci est à l'opposé du *Livre dou Graal*, qui présente les liens unissant Jésus et Joseph d'Arimathie et qui relate les événements de la cour de Pendragon, sans décrire en détails les différents mystères et merveilles attribués à son auteur. Le *Livre des Prophéties* se distingue aussi du *Merlin* de Robert de Boron, qui résume le contenu du *Livre dou Graal* et inclut les événements à l'origine du monde arthurien, tout en faisant une description des capacités de Merlin. De plus, c'est Blaise qui assure la rédaction du *Livre dou Graal*, tandis que le *Livre des Prophéties* est écrit par des personnages inconnus (les clercs). Malgré l'ambiguïté qui lui est spécifique, l'affirmation de la figure d'écrivain est le propre du *Livre dou Graal* et du *Merlin*.

C'est toutefois en retrait de la cour du roi que le premier est écrit. La rédaction se fait dans une zone géographique éloignée, autre que celle de la cour. Les auteurs du *Livre des Prophéties* sont, au contraire, connus du roi : « Et quan il vindrent, si conterent li rois et tuit cil, qui oient que nus plus saiges hom de Merlin n'est ore en vie. » (*Merlin*, p. 163) et la rédaction se fait à la

cour. N'oublions pas que le projet du livre de Merlin est connu des lecteurs, mais inconnu de l'entourage de Pendragon et d'Uter (Blaise est à Northumberland), alors que le *Livre des Prophéties* est connu de la cour, mais pratiquement inconnu des lecteurs. Il semble bien qu'il est beaucoup plus simple de rapprocher, autant par le contenu que par leur auteur, le *Livre dou Graal* du *Merlin*.

Enfin, il est aussi brièvement question du *livre de Joseph* et du *livre de Bron* : « Et tu l'enporteras quant je m'en irai avec celui qui me vendra querre : si sera le Joseph et le Bron ou le tuen, quant tu avras ta poine achevee, et tu seras tiels que tu doies estre en lor compoignie » (*Merlin*, p. 75). Le *livre de Joseph* peut être considéré comme un ouvrage de Robert de Boron lui-même (le *Joseph* étant la mise en prose du *Roman de l'Estoire du Graal*) et celui de Bron serait une branche projetée. Pour les lecteurs, le *Livre dou Graal* serait donc à unir avec un livre qui n'existe pas. Cela finit par les embrouiller sur le caractère (fictif ou réel) des livres. Nous soulignons à nouveau l'utilisation fréquente du mot *livre*. Alors que ce terme implique qu'il s'agit d'un ouvrage d'autorité, supposément réel, sur lequel se fonde un autre texte ou simplement une histoire racontée, la confusion augmente en mettant côte à côte un livre qui existe (*Le Roman de l'Estoire du Graal*¹⁸, que les lecteurs auraient pu lire), un autre qu'ils sont en train de lire (le *Merlin*, qui rapporte le contenu du *Livre dou Graal* rédigé par Blaise sous la dictée de Merlin lui-même) et un dernier qu'ils n'ont

¹⁸ Il s'agit d'un roman en vers, de Robert de Boron.

pas lu parce qu'il n'a pas été rédigé. Cette comparaison entre le *Joseph*, le *Bron* et le *Merlin* permet d'augmenter la valeur de ce dernier, qui devient le seul livre que les lecteurs ont la certitude de connaître. Cette assurance donne aux livres de Robert de Boron et de Merlin, faisant aussi partie du récit, une autorité sur tous les autres textes pouvant être décrits.

Les auteurs

À ces ouvrages nous pouvons associer plusieurs figures d'auteurs : Robert de Boron, à qui est officiellement attribué le *Merlin*, Merlin, personnage qui s'occupe de faire rédiger le *Livre dou Graal*, Blaise, le scribe rédigeant le récit de ce livre, et les clercs, qui se trouvent à la cour du roi Pendragon et qui mettent par écrit le *Livres des prophecies de Merlin*. Il y a trois auteurs (ou groupe d'auteurs) fictifs et un dit « réel ». Nous avons déjà mentionné que la référence à Robert de Boron n'apparaît pas dans tous les manuscrits. Seulement deux comportent, entre autres, les lignes finales qui mentionnent son nom : « Et Je, Rebert de Borron, qui cest livre retrait par l'enseingement dou Livre dou Graal ne doit plus parler d'Artus tant que j'aie parlé d'Alain le fil » (*Merlin*, p. 290). Dans cet extrait, il fait lui aussi figure de scribe, puisqu'il ne revendique pas d'éléments d'originalité par rapport au *Livre dou Graal* et qu'il affirme plutôt y apporter une suite, dont le contenu est inconnu de Merlin. Anne Berthelot explique bien la complexité des rapports entre ces deux auteurs :

En convainquant Blaise de prendre en note ce qu'il lui dicte, Merlin se constitue en arrière-plan littéraire, et acquiert une légitimité. Le premier livre qu'il compose de cette manière, c'est très précisément le *Roman de l'Estoire du Graal* de Robert de Boron. [...] Mais de surcroît il devient Robert de Boron; ou mieux encore, il devient la source de Robert de Boron; et le système des autorités peut fonctionner dans les deux sens, remonter la chaîne du temps aussi bien que la descendre.¹⁹

Alors que la référence finale à Robert de Boron nous donne l'impression qu'il rédige son propre livre, celui que nous lisons, inspiré par l'ouvrage dicté par Merlin, la référence interne le présente plutôt comme un scribe, qui ajoute une continuation au texte : « Einsi dist mes sires Roberz de Borron qui cest conte retrait que il se redouble » (*Merlin*, p. 76). Il est très facile de confondre, dans cette partie, la parole de Merlin et celle de Robert : ainsi, la tirade, de l'ordre du discours direct, est issue du dialogue entre Merlin et Blaise. Par contre, à la fin de cette partie, Robert lui-même le dit :

Et quant li dui livre seront assamblé, s'en i avra .I. biau, et li dui seront une meisme chose, fors tant que je ne puis pas dire ne retraire, ne droiz n'est, les privees paroles de Joseph et de Jhesu Crist. » Einsi dist mes sires roberz de Borron qui cest conte retrait que il se redouble, et einsi le dita Mellins, que il ne pot savoir le conte dou Graal. (*Merlin*, p. 76).

Faudrait-il plutôt comprendre à cela que c'est Robert qui le rapporte? C'est à ce moment que nous lisons que le conte, rapporté par Robert de Boron, « se redouble » (*Merlin*, p. 76). Nous pouvons facilement croire que ce « redoublement » porte sur le livre de Merlin et que Robert ne fait que copier un texte déjà écrit. La traduction faite par Alexandre Micha accentue l'idée que le travail de rédaction de Robert de Boron concerne la transmission du livre de

¹⁹ Anne Berthelot, *op. cit.*, p. 415.

Merlin : « Robert de Boron, en transmettant le présent conte, apporte donc une suite »²⁰. Il est toutefois difficile de voir une distinction notable, dans le texte en ancien français, entre le fait de rapporter des paroles ou des écrits, puisqu'il est question de *conte*, ce qui laisse une place à la notion d'oralité. Les deux possibilités sont donc à envisager : Robert de Boron, dans son livre, rapporte les paroles de Merlin et, en même temps, il reprend la création de ce dernier pour l'inclure dans la sienne. *Le Livre dou Graal* est à la fois la source du *Merlin* et l'une de ses inventions. Le système de double autorité, expliqué par Anne Berthelot, s'applique donc avec justesse à ce phénomène.

L'autorité de Merlin sur les rédacteurs de « ses » livres

Même si l'autorité de Merlin sur sa création ne semble pas, au premier coup d'œil, faire de doute, la présence de Blaise, le confesseur de sa mère, vient ternir quelque peu son image de supériorité. *Le Livre dou Graal*, objet d'écriture par excellence, regroupe les détails relatifs à la conception de Merlin et d'Arthur. Merlin occupe donc une position qui varie selon le contexte, puisqu'il devient l'écrivain du texte dont il est lui-même le sujet (le *Livre dou Graal*). Démêler les variations de la situation de Merlin se révèle complexe. Dès que la notion d'écriture fait place à celle du livre, sa situation se transforme. S'appropriant d'abord la parole et manifestant ce don particulier dès son plus

²⁰ Robert de Boron, *Merlin*, édition d'Alexandre Micha, Paris, GF-Flammarion, 1994, p. 54.

jeune âge²¹, il affirme son autorité sur l'écriture à plusieurs reprises. La contestation ou les questionnements ne sont pas permis, comme il le dit à Blaise : « Blaise, ne m'essaie mie, car tant com tu plus m'essaieras, et tu plus te merveilleras. » (*Merlin*, p. 71). Merlin ne peut assurer la rédaction du livre et être en même temps au cœur des événements à la cour d'Uter. Il lui est donc nécessaire de laisser le fastidieux travail de rédacteur à Blaise. Premier sujet de l'écriture, il raconte tout ce qui a lieu dans le monde arthurien et c'est lui qui annonce à son confesseur son projet de livre. Comme avec la parole, il affirme son autorité sur l'écriture, mais ici, il n'assume pas directement les responsabilités liées à la rédaction. Lorsque nous atteignons les passages portant spécifiquement sur le *Livre dou Graal*, il est clair que l'imposante tâche de rédiger le texte incombe à Blaise. Merlin en dicte le contenu et le confesseur prend en charge la composition. Cette hiérarchie des personnages est aisément perceptible.

Les premières mentions de l'écriture ne laissent que peu de place aux mots marquant la propriété. Ainsi, nous pouvons lire l'expression « met en escrit » (*Merlin*, p. 45) et « metroit en escrit » (*Merlin*, p. 66), faisant plutôt valoir la neutralité de l'acte d'écriture. De plus, nous voyons apparaître des noms précédés d'articles définis : « les letres » (*Merlin*, p. 56) et « l'escrit » (*Merlin*, p. 62). En fait, ces articles suggèrent plutôt le problème lié à l'écriture

²¹ Le personnage de Merlin manifeste son don dès son plus jeune âge. *Merlin*, p. 53. « L'enfant la resgarda et rist et dist : « "Bele mere, n'aiez pas paor, que vos ne morroiz por pechié qui de moi vos soit avenuz." » Et quant la mere l'oi, si li failli li cuers et ot paor et laissa ses braz aler, et li enfes chei a la terre et se bleça. »

du livre. Alors qu'au début « l'écrivain » est anonyme et les écrits sont neutres (lettres, écrits variés), l'apparition du livre entraîne l'apparition de marqueurs possessifs de l'écriture. En suivant le découpage proposé par Alexandre Micha, nous pouvons voir qu'au chapitre 16, Blaise est vu comme le propriétaire du livre. D'abord présenté comme un objet quelconque, sans déterminant possessif, le livre voit ainsi le jour : « Si en fai un livre, et maintes genz qui ce livre orront en seront meillor » (*Merlin*, p. 72). Lorsque Merlin présente son projet de création, il le fait sans se l'approprier et sans l'attribuer spécifiquement à Blaise. Ce n'est qu'après le début de la rédaction et lorsqu'il est fait mention de la peine provoquée par l'écriture du livre que Merlin établit un lien de propriété entre Blaise et le livre. C'est donc Merlin qui, le premier, détermine la fonction de rédacteur de Blaise. Plusieurs passages permettent de le constater :

- 1- « et toz jorz mais sera ta poine et ton livre retrait et volentier oïz en toz leus. » (*Merlin*, p. 75)
- 2- « Lors si assembleras ton livre au lor, si sera bone chose » (*Merlin*, p. 76)
- 3- «et te dirai iceles choses que je voudrai que tu mestes en ton livre » (*Merlin*, p. 100)
- 4- « si avra non toz jorz mais, tant com li mondes durera, tes livres li LIVRES DOU GRAAL » (*Merlin*, p. 101)
- 5- « Blaises le mist en son livre et par son livre le resavons encor » (*Merlin*, p. 121)
- 6- « et autres choses por baillier matière a son livre faire. » (*Merlin*, p. 163)

7- « et maintes autres choses que vos orroiz en son livre. » (*Merlin*, p. 190)

Les formes de déterminants possessifs, ici atones, sont complétées par des formes toniques : « Si sera le Joseph et le Bron ou le tuen, quand tu avras ta poine achevee. » (*Merlin*, p. 75). Ces formes servent à accentuer la propriété de l'écriture et elles sont présentes lorsque Merlin parle (discours direct) ou lorsque le livre est décrit (mode narratif). Il faut aussi considérer la première intervention de Blaise au sujet de sa prochaine tâche, puisque ce ne sont pas les marqueurs possessifs qui renforcent l'idée que Blaise est le propriétaire, mais plutôt le pronom personnel sujet. L'accent n'est pas mis sur l'objet d'écriture (le livre), mais sur la volonté de Blaise de rédiger ce dernier. Les deux seules fois où Blaise mentionne le livre (discours direct), il y a la présence du pronom personnel « je » : « Je ferai volentiers le livre » (*Merlin*, p. 72), ainsi que « Feront els tel livre comme je ? » (*Merlin*, p. 164). Les marqueurs possessifs sont absents, mais le pronom, particulièrement dans le premier extrait, permet le renforcement de l'image de Blaise propriétaire du livre.

Il est cependant intéressant de noter les différences entre deux versions du texte. Alors que l'édition d'Alexandre Micha propose les extraits donnés plus haut, l'édition d'Anne Berthelot donne une variante de la seconde formule : « Et Blayses li demande s'il feront autretel livre com il fera. »²². La phrase affirmative, dont le sujet est Blaise, est maintenue comme telle, alors

²² Robert de Boron, « Merlin », *Le Livre du Graal. Tome I*, édition critique par Anne Berthelot, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2001, p. 679.

que la phrase interrogative, qui met plutôt en valeur le travail des écrivains du *Livre des Prophéties*, n'est pas reprise à l'identique. Renforçant l'accord du verbe à la première personne du singulier, le pronom personnel confirme notre idée que son utilisation dans le premier extrait augmente la valeur affirmative du verbe « faire » au futur, qui aurait pu apparaître sans pronom personnel. De plus, il accentue surtout le fait que le scribe est conscient de sa position face au livre et qu'il assume les responsabilités liées à son travail. Cet usage du pronom personnel en tant que marqueur possessif n'apparaît toutefois pas ailleurs et ce n'est pas à chaque mention du livre que des adjectifs possessifs y sont rattachés.

Ainsi, sur les vingt-six occurrences du mot relevées, onze sont précédées d'adjectifs possessifs. À cela, il faut ajouter le pronom possessif « tuen » mentionné plus haut. Les quinze autres mentions sont accompagnées d'articles (li, le) ou d'adjectifs démonstratifs (cest, ce). Alors que les adjectifs et articles définis sont utilisés, lors du discours direct, par Merlin, Blaise et le narrateur, les adjectifs possessifs relevés dans le discours direct sont présents uniquement dans le discours de Merlin. N'est-il pas étonnant que celui qui aurait la possibilité de posséder le livre et de se le voir attribué en laisse la responsabilité entre les mains de Blaise? Alors que la figure fantasmagorique de l'écrivain est d'abord projetée sur Merlin, celui-ci la détourne vers Blaise. D'ailleurs, la présence unique du pronom possessif « tuen » confirme cette tendance. Anne Berthelot explique que :

Joseph n'est pas l'auteur de son livre, il en est l'objet : le premier complément déterminatif direct correspond à un "de" latin de contenu. Le second, apparemment, fonctionne de même : il s'agit d'un livre

consacré à Bron; le "ou" indique seulement une alternative possible au niveau des titres; c'est le livre qu'on appellera "livre de Bron" ou indifféremment "livre de Blaise". Mais ces deux titres n'ont pas le même sens, bien qu'ils soient construits de manière faussement symétrique. Le troisième terme de la fausse trilogie présentée par Merlin, qui se réduit en fait à un diptyque, passe du contenu de l'œuvre à son auteur.²³

Considérant toutefois que la suite « le Joseph et le Bron ou le tuen » (*Merlin*, p. 75) suggère aussi que Blaise est un sujet du livre, comme l'indiquent les autres titres, nous devons nuancer notre idée d'attribution du livre à Blaise. L'usage fréquent des adjectifs possessifs par Merlin amènerait une confusion entre les possibles fonctions de Blaise, ainsi qu'entre l'idée que Blaise est le rédacteur, le propriétaire et le sujet du livre. Il est même suggéré que Blaise soit simplement un des sujets du livre et que Merlin en soit le véritable auteur. Ce dernier, ayant une grande connaissance du passé et du présent et pouvant modeler le monde arthurien, réussit à entretenir le doute sur le ou les rôles du clerc. L'utilisation du pronom personnel par ce dernier suggère sa connaissance de sa fonction de rédacteur, mais la mise en abyme de l'image de l'écrivain est tout de même éloignée de son sujet par le principal concerné. Les efforts mis pour suggérer l'autorité de Blaise sur la rédaction du livre sont d'autant plus paradoxaux que la disparition progressive des interventions de Merlin (dans le récit) est reflétée par la disparition de Blaise et de son livre. La similitude entre Merlin et le livre étant détournée (« Et ansi com je suis obscurs et serai vers cels cui je ne me voudrai esclarcir, ansis sera tes livres celez et poi avenra que nus en face bonté. » [*Merlin*, p. 75]), l'utilisation de déterminants possessifs de

²³ Anne Berthelot, *op. cit.*, p. 441.

façon à accentuer la propriété du livre par Blaise (complétée par la présence du pronom personnel) assure au personnage de Merlin une neutralité qui lui évite toute association rapide avec l'écriture du texte.

Cette neutralité se reflète aussi dans l'attitude de Merlin face au livre écrit par les clercs à la cour du roi Pendragon. Nous avons déjà décrit les éléments qui le distinguaient du *Livre dou Graal*, sans toutefois nous intéresser à la réaction de Merlin (et de Blaise) par rapport à cette nouveauté. Dans son chapitre consacré à l'étude des scribes²⁴, Anne Berthelot explique que celui qui réagit le plus promptement à l'annonce de la rédaction du *Livre des Prophéties* est Blaise : il semble s'inquiéter pour l'avenir de son propre ouvrage. Bien que nous ayons expliqué précédemment le lien entre Blaise et son travail de scribe (dans son rapport de possession face au livre), il semble que ce dernier cherche ici à confirmer l'exclusivité de sa création. Pourtant, nous ne pouvons déceler aucun signe réel d'une telle inquiétude : ce qui paraît plutôt révélateur, c'est le retour de l'autorité exercée par Merlin sur Blaise. Même si plusieurs éléments tendent à attribuer la propriété du livre à Blaise, celui-ci est complètement éloigné du monde qu'il décrit dans son œuvre et c'est Merlin qui en conserve le contrôle total. Blaise n'a d'autre choix que de s'en remettre à lui pour se faire « rassurer » :

Et quant il sot que il avoient einsic parlé de lui et que il devoient mestre en escrit ses paroles, si le dist a Blaises et Blaises li demande : « Feront els tel livre comme je ? » Et Merlins respont : « Nenil, il ne

²⁴ *Ibid.*, p. 97-123.

metront en escrit se ce non que il porront conoistre jusque il soit avenu. » (*Merlin*, p. 164)

Merlin va ensuite proclamer des paroles obscures, pour confondre les autres scribes et, en agissant ainsi, il vient subversivement assurer la crédibilité de sa propre œuvre. Si les prophéties qui sont rapportées dans le *Livre des Prophéties* se réalisent, elles accordent plus de valeur à Merlin, ce qui vient en ajouter à l'ouvrage qu'il fait écrire. Le texte n'est pas clair lorsqu'il s'agit de déterminer si un seul livre est rédigé, puisqu'il est écrit que « lors dist chascuns par soi que jamés ne li orent chose dire qui a avenir soit que il ne la mestent en escrit. » (*Merlin*, p. 163). Les clercs deviennent donc des « colporteurs » et compilateurs de prophéties.

Alors que les clercs s'intéressent à la transcription des prophéties, Blaise s'en tient à la rédaction de l'histoire telle que Merlin la décrit. Cette différence entre « histoire » et « prophéties » permet de révéler deux types d'écriture distincts : l'écriture rétrospective et l'écriture prospective. Pour la rédaction du *Livre dou Graal*, Blaise s'appuie plutôt sur l'écriture de type rétrospective, alors qu'il fait l'inscription d'un récit ayant déjà eu lieu. Quant aux clercs qui s'occupent davantage de mettre par écrit les prophéties de Merlin, sans reconstituer l'histoire du monde arthurien, ils font plutôt l'usage d'une écriture de type prospective. Un commentaire de Paul Zumthor au sujet des deux livres dictés par Merlin permet justement de confirmer cette idée : « La voix poétique est à la fois prophétie et mémoire – à la manière du double livre que dicte Merlin dans le cycle du *Lancelot-Graal* : l'un, à la Cour, en projette l'aventure;

l'autre, chez Blaise, éternise l'événement »²⁵. Les motifs qui poussent les scribes à écrire leurs livres sont associés aux types d'écriture. Ainsi, Merlin annonce à Blaise que l'objectif de sa rédaction est de faire un livre des informations qui lui seront révélées : « Mais croi ce que je te dirai de la foi et de la creance et je te dirai tel chose que nus hom, fors Dieu et moi, ne te porroit dire » (*Merlin*, p. 72). Au contraire, le *Livre des Prophéties* ne parle pas de la vie de Merlin : « Et por ce ne dist pas icist livres cui Merlins est ne cui il fu, qu'il ne metoient en escrit se ce non que il disoit » (*Merlin*, p. 164). Son contenu présente un avenir possible de l'Angleterre et de « toutes les autres choses dont il parla puis » (*Merlin*, p. 164), sans revenir sur les événements passés. Même si les deux livres ont pour sujet principal le personnage de Merlin, une des particularités de l'écriture rétrospective, comme dans le *Livre dou Graal*, est de présenter une vue d'ensemble de la formation du monde arthurien.

Merlin se trouve au cœur de la construction du rôle de l'écrivain, à l'origine de tous les livres et, par le fait même, de l'histoire qui y est racontée. Ce n'est qu'à partir de la grossesse de sa mère que la notion d'écriture apparaît dans le récit. Un événement remarquable se produit, une naissance particulière, qui amène la mise en scène de l'écriture. Blaise, le confesseur de la jeune fille, note ce que raconte la demoiselle au sujet du jour et de l'heure de la conception de Merlin. En plus d'être le sujet premier du récit, ce dernier est l'organisateur

²⁵ Paul Zumthor, *La Lettre et la Voix : de la littérature médiévale*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1987, p. 155.

de la matière arthurienne. Il a la possibilité de manipuler les personnages qui l'entourent pour unir Uter et Ygerne, permettre ainsi la conception d'Arthur, former la Table Ronde et mettre en place tout l'univers qu'il fait écrire par Blaise. Le processus de rédaction d'un livre est ici mis en abyme et mis en scène grâce à Merlin, qui se voit en même temps représenté dans le *Merlin*, le *Livre dou Graal* et le *Livre des Prophéties*.

L'omniprésence de ce personnage lui assure le contrôle de ce qui est écrit : Robert de Boron rédige un livre portant sur la vie et sur les actions de Merlin, qui en fait lui-même rédiger un (avec un sujet similaire) et qui voit ses paroles reprises dans un troisième livre, cette fois racontant uniquement ses prophéties. Sa connaissance de l'avenir de ses propres créations (le *Livre dou Graal* et le monde arthurien) l'autorise à se mettre en retrait pour laisser l'illusion aux autres personnages qu'ils sont maîtres de leurs œuvres. Lors du départ de Merlin, Blaise se questionne sur ce qu'il doit faire du texte auquel il doit se consacrer : « Or voi je que tu me viaus laissier. Or me di que tu veus que je te face de ceste oevre que tu me feis comencier? » (*Merlin*, p. 98). Merlin lui annonce donc la naissance future d'Arthur et il lui donne un aperçu de la postérité de son ouvrage. Il est, encore une fois, à l'origine de l'histoire. Ses paroles prophétiques précèdent évidemment les événements et une simple déclaration se retrouve inscrite dans les textes. Les scribes sont aussi dépendants de Merlin, qui se met d'ailleurs à dire « les obscures paroles dont cest livre fust faiz de ces prophecies que l'en ne poïst conoïstes tant qu'eles

fussent venues. » (*Merlin*, p. 164). Il modifie son discours, car il sait que les scribes seront fidèles à ses dires.

C'est à la fois grâce à ses dons d'écrivain et à ceux de prophète que Merlin modèle le contenu des livres et qu'il demeure en position d'autorité par rapport aux autres écrivains qui se multiplient (tel que nous l'avons expliqué au sujet des clercs qui écrivent peut-être tous un livre). Ce contenu varie et n'apparaît pas nécessairement dans chacun des textes. À nouveau, l'explication de Paul Zumthor sur la voix poétique touche directement notre propos²⁶. Cette différence entre les deux livres est très révélatrice. *Le Livre des Prophéties* a été rédigé après la triple annonce de la mort du baron. C'est donc une prédiction de Merlin qui amène la création de ce nouveau livre. Les auteurs y compilent, comme nous l'avons écrit plus haut, tout ce que Merlin dit. Toutefois, il se distingue du *Livre dou Graal* dans la mesure où il n'explique pas ce qui se produit après la prophétie. *Le Livre des Prophéties* s'en tient à l'énonciation de l'événement, sans confirmer sa réalisation. *Le Livre dou Graal* s'appuie plutôt sur les événements de la cour et les actions de Merlin pour prendre forme. Il se fonde d'abord sur l'inscription de l'amitié entre Jésus-Christ et Joseph d'Arimathie et sur la conservation d'une généalogie (celle de Joseph et des propriétaires du Graal). À l'image du *Saint-Vessel* dont il prend le nom, *Le Livre dou Graal* est un livre qui explique l'origine des choses et qui fait un lien entre les événements passés, présents et futurs. Il témoigne de toutes les étapes et

²⁶ Voir *infra*, p. 36

actions qui mènent à la création de la Table Ronde et à la naissance d'Arthur. Le livre de Merlin fait le pont entre les faits et leur signification et c'est ce qui permet de mettre au jour les procédés créateurs utilisés par le personnage. Il s'agit d'un livre qui dévoile et explique les événements d'apparence merveilleuse. Le titre du *Livre des Prophéties* suggère qu'il enregistrera les prédictions de l'enfant sans père. Merlin s'inscrit généralement contre cette tendance, tel que le témoigne son intérêt pour la mise en écrit du jour et de l'heure des créations. Quant au *Merlin*, il se distingue des deux livres précédents par le troisième regard d'auteur qui se pose sur l'histoire et par les références à un travail effectué à même le texte rapporté par Merlin. Son contenu est assimilé à celui du *Livre dou Graal*, mais il ne rapporte pas toutes les prophéties de Merlin, tel que le fait le livre des hommes de la cour. Afin de représenter ce personnage et de mettre en place son image de devin, il rapporte quelques-unes de ses prédictions (dont l'arrivée des messagers de Vertigier qui le cherchent²⁷, la triple mort du baron²⁸ et celle du roi Pendragon²⁹), sans toutefois se consacrer uniquement à cet aspect du personnage. La centralisation des récits autour du personnage de Merlin se fait donc d'abord par la mise en scène de l'écriture dans l'histoire et par la mise en abyme de l'écriture d'un livre. Les deux ont pour sujet principal ce même personnage. Telle que nous

²⁷ *Merlin*, p. 74. « Je serai envoiez querre de vers occidant et cil qui me venront querre avront lor seingnor creanté que il li porteront le sanc de moi et que il m'occiront ».

²⁸ *Merlin*, p. 160. « Et je li dirai la tierce, plus diverse que les .II., quar saiche bien ce que li jor qu'il morra, il se brisera le col et prendra et neiera. Et qui vivra tant que il morra, il le verra de toutes ces .III. morz morir ».

²⁹ *Merlin*, p. 170. « je voil que vos sachiez que je le dirai plus descouvertement, quar bien vos di que l'un de vos .II. covient a trespasser de cest siecle en ceste bataille ».

l'avons décrite plus haut, l'autorité exercée par Merlin sur les autres auteurs fait de lui la source véritable de tout texte et de toute forme d'écriture. Il exerce un contrôle absolu sur le monde arthurien (il prend en charge la formation de la Table Ronde, l'érection de Stonehenge, ainsi que la conception et l'éducation d'Arthur) et cela se reflète évidemment dans les livres qui s'y intéressent. Les auteurs et le contenu des livres présentés sont généralement clairs, mais leur statut respectif ne l'est pas autant. La nature et l'origine de Merlin amènent des doutes au sujet de l'authenticité du monde arthurien qu'il construit et nous pouvons dire de même pour les livres qui le mettent en scène.

L'intérêt pour les manuscrits qui contiennent le *Merlin* se justifie lorsque nous remarquons que ce dernier est généralement présenté comme un livre et qu'il n'est pas encore associé clairement au genre romanesque. De plus, l'examen des livres présentés dans l'histoire permet de voir que l'affirmation des figures d'écrivain est spécifique au *Livre dou Graal* et à *Merlin*. Le procédé de mise en abyme de l'écriture est utilisé par Robert de Boron et par Merlin, qui affirment leur supériorité sur les autres auteurs présentés (Blaise et les clercs à la cour). L'utilisation judicieuse des déterminants possessifs par Merlin semble donner à Blaise ce qui, au contraire, lui revient : le contrôle de la production de son œuvre. Parce qu'il donne vie au monde arthurien, Merlin dirige aussi le contenu du *Livre dou Graal* et du *Merlin* et cela fait de lui la source même de tous les livres qui sont présentés aux lecteurs. Les livres mettent ce personnage en vedette (par l'inscription de ses prophéties ou par le récit de sa naissance particulière) et Merlin devient alors le garant de leur authenticité.

Chapitre 2

Statut du livre et des différents livres mis en scène

Authenticité de Merlin et authenticité des livres

Tous les questionnements sur la légitimité des livres et sur leur statut sont intimement liés à l'authenticité et à l'origine du personnage de Merlin. L'importance qui lui est accordée apparaît dès le début du texte, alors que nous assistons au conseil des démons, qui élaborent les plans de sa conception. Il est, avant toute chose, défini comme « antéchrist ». Créé d'abord pour s'opposer à l'image et aux fonctions de Jésus-Christ, Merlin a pour rôle de corrompre les âmes en les trompant grâce à son don de clairvoyance. Ce don sera le premier attribut de Merlin et les démons s'entendent pour dire que celui-ci pourra s'attirer la confiance des gens à l'aide de cette capacité bien particulière. Dès les premières lignes, Merlin est aussi comparé aux prophètes ayant précédé Jésus-Christ : « cil les nos porroit mout aidier a engingnier, ansi com li prophete nos engingnoient » (*Merlin*, p. 22). Cette comparaison paraît bien normale lorsque nous considérons l'objectif principal de la création de Merlin : tromper les gens, comme les démons ont eux-mêmes été trompés.

Toutefois, en tenant compte de l'avenir de Merlin tel qu'il nous est présenté plus loin dans l'histoire (il devient véritablement un prophète), nous

pouvons constater que les démons sont, en fait, les premiers à vraiment annoncer, sans même le savoir, quel sera le sort de leur propre création. Ces créateurs, par la simple énonciation d'une comparaison, annoncent le rôle futur de leur créature. L'origine diabolique de Merlin aura évidemment un impact sur un tel rôle prophétique et sur la notoriété du personnage. Le concept de « prophète », tel que le suggèrent les textes chrétiens, est généralement positif, alors qu'ici, il est repris négativement par les diables. Nous avons donc une inversion de la valeur positive du prophète. Heureusement, la mère de Merlin rachète son fils par son repentir sincère. Sans elle, il n'aurait été mis au monde que pour tromper les gens au nom d'une fausse religion.

Merlin a deux origines bien distinctes : diabolique et divine. Tel que l'explique Jean-René Valette, « malgré la sainteté de sa mère et la grâce accordée par Dieu, il reste le fils du diable, ce que ne manque pas de rappeler le texte »³⁰. C'est d'ailleurs le côté diabolique du personnage qui fait sa première réputation. Après sa naissance, son apparence physique choque et effraie son entourage (« si n'i ot onques cele qui grant paor n'eust, por ce qu'eles le virent plus velu et plus poil avoit qu'eles n'avoient onques veu a autre enfant avoir. » [*Merlin*, p. 51]) et ses actes sont étranges aux yeux des sages-femmes qui n'avaient jamais entendu un enfant aussi jeune leur adresser la parole. Nous voyons, tout au long de l'histoire, que Merlin adopte de bien différentes

³⁰ Jean-René Valette, « Merveilleux et production du sens : le cas du *Merlin* de Robert de Boron », *Littératures-Toulouse*, n° 43, 2000, p. 43.

apparences pour s'adresser aux autres personnages et pour se faire connaître auprès des personnes importantes. Ne serait-il pas normal qu'un homme dont l'apparence physique effraie naturellement les gens soit tenté de la modifier afin de s'attirer leur confiance?

Les multiples apparences de Merlin ne viennent toutefois pas toujours confirmer cette idée : « Se met en place un jeu intéressant où l'écart se creuse entre la *semblance*, qui dissimule Merlin, et la *senefiance* attachée à ses paroles, qui constitue comme un indice d'identification »³¹. La vue de Merlin trouble les autres, qui réussissent plus difficilement à associer ses paroles et son apparence. Le paradoxe de cette situation s'intensifie quand ses multiples changements physiques perturbent davantage les personnages, au lieu de les rassurer et de leur éviter une crainte pouvant être provoquée par sa physionomie naturelle. Il y a un deuxième homme qui tente de modifier son apparence, toutefois sans succès. Le baron qui veut faire annoncer sa mort par Merlin se présente sous plusieurs aspects. Les réactions de Merlin sont tout aussi variées, voire opposées : lorsque Pendragon lui annonce qu'ils vont rendre visite à un malade, il se met à rire. Plus tard, il feint la colère lorsqu'il laisse Pendragon avec le baron. Il n'est pas dupe de la tromperie approuvée par le roi et ses réactions sont aussi un indice qu'il ne faut pas se fier aux apparences pour le connaître.

³¹ *Ibid.*, p. 41.

Plusieurs études se sont déjà intéressées au rire de ce personnage³². Dans celles-ci, entre autres, il y est question de Merlin en tant que personnage affirmant subtilement ses connaissances par le rire. Les dons de voyance de Merlin lui permettent de se distancer de son environnement pour en observer la vue d'ensemble. Cette réaction suggère la supériorité de Merlin et montre sa lucidité face aux gens qui l'entourent. La colère est plutôt vue comme un signe de déraison : c'est par la colère que les démons réussissent à tromper les premiers personnages rencontrés dans le roman et c'est grâce à la colère qu'ils se jouent de la mère de Merlin pour permettre la conception de ce dernier. En simulant cette attitude, Merlin se laisse voir comme un homme qui s'éloigne d'un bon comportement, manifestant facilement un sentiment de négativité et suggérant une faiblesse d'esprit.

Toutefois, c'est à la troisième tromperie tentée par le baron que Merlin révèle la vérité et qu'il informe Pendragon de sa connaissance du petit complot contre lui. La confusion provoquée par les réactions de Merlin lui permet de mesurer le doute qui persistait chez Pendragon. Dès le début, Merlin est conscient de la perfidie du baron (« Lors respondi Merlins qui toute la parole de lui ot entendue et sot bien l'envie et le mauvais cuer que il portoit, si dist ce que il savoit bien que voirs estoit. » [*Merlin*, p. 156]), mais il laisse aller la situation, pour pouvoir confronter le roi. Qu'il s'agisse du rire, d'une colère feinte ou

³² À ce sujet: Philippe Ménard, *Le rire et le sourire dans le roman courtois en France au Moyen âge : 1150-1250*, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », 1969, 802 p. et Howard Block, « Le rire de Merlin », *Cahiers de l'Association des Études Françaises*, n° 37, 1985, p. 7-21.

d'un changement d'apparence pour éviter des frayeurs (qui se produiront tout de même), Merlin réussit à manipuler les personnages et à prendre ses distances par rapport à eux, pour les obliger à réfléchir davantage à leurs propres perceptions de sa personne et, surtout, de ses paroles.

L'origine diabolique de Merlin provoque aussi un phénomène d'incompréhension lorsqu'il est question de son père. Les astrologues qui doivent aider Vertigier à solidifier sa tour savent que Merlin peut leur nuire et pour aider les messagers à le trouver, ils le nomment « l'enfant sans père ». La recherche de l'enfant par les messagers est particulièrement intéressante, puisque la révélation de l'identité du père de Merlin est faite juste avant ce passage. La vérité sur l'origine de Merlin est dévoilée aux membres de la cour de justice, mais il ne sera ensuite plus question du père : personne ne sera mis au fait de l'origine diabolique du personnage. Les lecteurs la connaissent et voient quelles caractéristiques sont issues de celle-ci, mais aux yeux des autres personnages, il s'agit d'un homme doté de grandes connaissances (dont celle du passé et de l'avenir) et d'une sagesse qui dépasse celle des hommes.

Les attributs diaboliques de Merlin provoquent les remises en question de sa crédibilité, mais la grâce divine dont il fut touché l'autorise quand même à agir en tant que personnage près de Dieu. Il est alors pertinent de s'intéresser un peu plus aux rapports entre Merlin et les autres personnages qui apprennent à le connaître tout au long de l'histoire. La nature de Merlin reste mystérieuse et elle ne sera jamais totalement dévoilée : seuls les juges et Blaise sont mis au fait de

son origine diabolique (il n'est plus question du père de Merlin dans le texte, sauf lorsque Vertigier le fait chercher; encore là, Merlin ne dévoile pas l'identité de son père). Nous pouvons donc voir que le caractère diabolique du personnage n'exerce pas une influence égale sur toutes ses relations et que certains personnages connaissent sa généalogie véritable. Le premier personnage qui aura une grande importance dans l'entourage de Merlin est Blaise : c'est d'ailleurs lui qui sera en charge de la rédaction du *Livre Dou Graal*.

Lorsque la mère de Merlin annonce sa grossesse au confesseur, la première réaction de celui-ci est pourtant de douter de sa parole. Avant même que Merlin ne soit né, un soupçon pèse déjà sur sa nature. Suite à sa naissance, les deux hommes ont une importante rencontre, pendant laquelle le projet de rédaction du *Livre Dou Graal* est annoncé, et c'est à ce moment que Blaise tente de le questionner. La réponse de Merlin est sans équivoque : « Mais fai ce que je te prierai et croi grant partie ce que je te dirai, et je t'aprandrai legierement a avoir l'amor Jhesu Crist et joie pardurable. » (*Merlin*, p. 71). Il n'est alors plus question pour Blaise de douter de la parole de celui qui lui dicte les événements de la cour. Cette confiance est d'ailleurs propre à Blaise. Lorsque nous étudions davantage les relations entre Merlin, Uter et Pendragon, nous remarquons que ceux-ci sont beaucoup plus sceptiques et qu'ils remettent souvent en question les propos de leur conseiller.

À plusieurs reprises, Merlin prouve sa valeur et son honnêteté auprès des deux frères, mais cela ne les empêche pas de douter constamment de lui. Ce doute est présent à chaque fois que Merlin conseille Pendragon ou Uter. Le passage où ce dernier dit qu'il est convaincu de l'honnêteté de Merlin après que celui-ci leur a montré sa véritable apparence est particulièrement révélateur à ce sujet : « Vos m'avez tant dit que jamais jor de ma vie ne vos mescrerai. Et por ce que je sai que vos estes si prodome et si saige, voudroie je que vos fussiez entor mon seingnor mon frere. » (*Merlin*, p. 149). Malgré la confiance qu'il affirme manifester pour son conseiller, Uter le remet en question : lorsque Merlin n'intervient pas pour empêcher l'épreuve du fauteuil vide, il amène le roi à penser qu'il est mort. L'absence de Merlin (et surtout son inaction) autorise les membres de la cour à s'interroger sur son existence et sur l'intérêt qu'il devrait porter à sa propre création (la Table Ronde dans ce cas-ci).

Les membres de la cour doutent aussi de Merlin lorsqu'ils doivent déterminer quel homme sera le prochain roi. Même si l'épreuve de l'épée dans le perron donne raison à Merlin, celui-ci n'est pas présent pour affirmer une quelconque autorité ou pour rappeler qu'il avait désigné Noël comme journée où Arthur serait révélé au royaume. Dès les premières rencontres de Pendragon et Uter avec Merlin, celui-ci leur mentionne ceci : « Je voil que vos sachiez qu'il me covient par fine force de nature estre par foies eschis de la gent. » (*Merlin*, p. 149). L'éloignement inexpliqué de Merlin est la source principale des rumeurs à son sujet, comme lorsque le baron tente de s'asseoir à la Table

Ronde, sur le fauteuil qui lui est interdit. L'absence de Merlin et le secret lié à cette absence, évidemment incompréhensible aux yeux des hommes de la cour, enlèvent de la valeur à sa parole et provoquent davantage de doute de la part des personnages qui le côtoient.

Les deux œuvres principales créées par Merlin, le *Livre dou Graal* et Arthur, prennent forme dans le secret, loin de la cour. Seuls les lecteurs, Merlin et Blaise connaissent le sort réservé au futur roi : « Mais je voil bien que tu saiches qu'en grant travail ne seront devant le quart roi, et cil rois a cui tens ce sera cui cil grant travail seront avra non Artus. » (*Merlin*, p. 100). À ceux-ci s'ajoute Uter, qui apprend le destin de son fils à sa mort : « je te di que tes filz Artus sera chiés de ton roiaume après toi par la vertu de Jhesu Crist et sera acomplissables de la table que tu as fondee. » (*Merlin*, p. 260).

La symétrie entre l'écriture du *Livre dou Graal* et l'éducation d'Arthur est évidente. Étant tous deux promis à un avenir prestigieux, le livre et l'enfant sont formés en dehors de l'action principale et cela crée des récits parallèles à ceux d'Uter et de la cour. Les principaux personnages (Uter, Ulfin, Ygerne, etc.) ne sont pas impliqués dans la création du livre, ni dans l'éducation d'Arthur. C'est Merlin qui s'en charge, n'oubliant toutefois pas de rappeler aux personnages l'importance du monde arthurien qu'il met en place :

Et je vos [Uter] creant, se vos le faites [faire construire la Table Ronde], que granz biens et granz honors vos en vendra a l'ame et au cors et si avendront a vostre tens tels choses dont vos vos merveilleroiz molt. Et se vous la voulez faire, je vos en aiderai et se vos creant que, se vos le faites, que ce sera chose dont il sera molt parlé au pueple, quar molt a doné Nostre Sire grant sens a toz cels qui bien en savornt parler. (*Merlin*, p. 185).

Même si Merlin suggère l'avenir brillant de la Table Ronde et qu'il prédit le règne de la descendance d'Uter, son autorité est encore mise en doute, d'abord à cause de son origine. Il affirme être un messager et avoir reçu des dons divins grâce à la foi de sa mère, mais cela ne l'empêche pas de devoir quitter la cour et la compagnie des hommes pour quelques temps, toujours dans le secret. Le rapport entre Merlin et Dieu est aussi une source de doute à cause, premièrement, de l'origine de son père et de la grâce divine dont il affirme avoir été gratifié, mais aussi à cause des similitudes entre le *Livre dou Graal* et les Évangiles.

La relation entre Merlin et Dieu n'est pas simple à définir. Dans son étude des textes en prose français du XIII^e siècle, Robert W. Hanning mentionne déjà les ressemblances entre les deux livres. D'abord dans les procédés de rédaction utilisés par Merlin et Blaise, il y a une comparaison évidente avec l'écriture des Évangiles :

According to the first [modèle de composition], Merlin tells great truths to his literate scribe, Blaise, and the resultant book will instruct and benefit who will hear it read [...] But according to the second compositional model Merlin represents divine inspiration (he assures Blaise that his insight proceeds directly from God) and Blaise, in recording his words, is an evangelist. Seen in this light, the Blaise-Merlin relationship recalls the illuminations in medieval gospel books depicting the evangelists as scribes, seated in their scriptoria listening to the Spirit which, in the form of their evangelical symbols, dictates the divine Word to them³³.

³³ Robert W. Hanning, *art. cit.*, p. 357.

En associant aussi clairement le livre de Merlin et les Évangiles, Robert W. Hanning fait deux constatations : d'abord, cela permet d'enrichir la figure d'autorité de Merlin et, ensuite, cela donne plus de crédibilité au livre lui-même. L'écrivain acquiert alors une fonction similaire à celle d'un prêtre, qui doit assurer le salut des âmes par la diffusion de la vérité. Alors que l'origine, les prophéties et les réalisations de Merlin ont généralement tendance à provoquer le doute chez les personnes qui le connaissent, la rédaction de son livre le rapproche plutôt des évangélistes, figures d'écrivains de l'ordre du divin. Il paraît toutefois paradoxal de remarquer que seuls les lecteurs (et Robert de Boron, puisque celui-ci s'inspire directement du *Livre dou Graal* pour écrire son *Merlin*) ont la chance de prendre conscience de cette association. Les autres personnages qui fréquentent Merlin ne connaissent pas l'existence de ce livre écrit en dehors de la cour, tout comme ils ne savent pas qu'Arthur est de la descendance d'Uter. La naissance, l'origine et la formation des projets de Merlin (puisque nous pouvons considérer que faire d'Arthur un roi est un de ses objectifs) prennent forme en secret. Ils sont, selon les propos de leur créateur, liés à Dieu ; tant le futur roi (« Artus sera chiés de ton roiaume après toi par la vertu Jhesu Crist et sera acomplissables de la table que tu as fondee. » [*Merlin*, p. 260]) que le livre racontant la genèse et la création du monde arthurien : « t'oeuvre sera toz jorz mais, tant com le siecle durra, retraite et volantiers oïe. Et sez tu dont ceste grace venra? Ele venra de la grace que Nostre Sire donna a Joseph, a celui Joseph cui il fu donez en la croiz. » (*Merlin*, p. 99).

L'authenticité de Merlin et la valeur accordée à ses réalisations sont liées à la position des lecteurs et à ce qui leur est présenté. Les personnages doutent beaucoup des paroles et prophéties de Merlin. Ils ne reçoivent toutefois pas la même image du prophète que celle qui est présentée aux lecteurs. Nous voyons plutôt un conseiller politique sûr de lui qui dicte à son confesseur l'intégralité des événements se produisant à la cour de Pendragon et d'Uter. Lorsque Merlin s'éloigne de la cour après une « prophétie » (comme lorsqu'il annonce la venue d'Arthur à Noël), les lecteurs peuvent toujours suivre les événements liés à celle-ci et ils sont assurés qu'elle sera éventuellement confirmée. C'est aussi le cas avec le *Livre dou Graal* : Merlin assure Blaise qu'il viendra lui raconter les événements qui se produisent à la cour et les lecteurs sont les seuls à pouvoir vérifier cette affirmation.

L'authenticité du livre ne peut être attestée que par les lecteurs et ce sont eux qui peuvent réellement associer la procédure de rédaction de Merlin avec celle des évangélistes. De plus, ils ont la possibilité d'assister, en même temps, aux événements se produisant à la cour, à la rédaction du *Livre dou Graal* et à l'éducation du jeune Arthur. Lorsque Merlin justifie ses propos et ses actes auprès des autres personnages, c'est aussi auprès des lecteurs qu'il se justifie. Puisqu'ils peuvent le juger réellement et voir simultanément ses deux créations, ce sont eux qui peuvent confirmer ses paroles : « Et saiches que tes livres sera encores molt amez et molt prisiez de maintes genz qui je ne l'avront veu [...] et sera molt volentiers oïz, qu'il avra poi chose faite et dite en nul leu qui bonne soit ne profitable dont il n'i ait aucune partie. » (*Merlin*, p. 100). Ce sont

évidemment les lecteurs qui permettent la pérennité du livre et ce sont eux qui ont la possibilité de comprendre les intentions réelles de Merlin.

Les éloignements fréquents, souvent incompris des membres de la cour, deviennent alors justifiés par la rédaction du livre. Toutefois, le lieu même d'éloignement peut être une source d'inquiétude. Ainsi, alors que la majeure partie de l'histoire se déroule à la cour, la rédaction se fait dans un endroit bien différent :

Le premier lieu qui s'impose à l'esprit est, dans le *Merlin en prose*, l'espace du Northumberland, dans lequel Blaise recueille et transcrit directement, au fur et à mesure qu'elles sont prononcées, les paroles de Merlin – à l'exception toutefois des paroles secrètes échangées entre le Christ et Joseph – et produit ainsi le 'Livre du Graal' que *retrait* (à son tour) messire Robert de Boron... [Ce lieu] a toutes les caractéristiques plus une, essentielle : d'être le lieu où se produit sous nos yeux et avec la caution d'effets de réel (Blaise doit, avant de transcrire, récupérer les outils nécessaires au copiste), le passage de la parole parlée, de l'inspiration, à la parole écrite, à son inscription aux pages du livre. [Cette mise en scène] mime au plus juste le programme iconographique illustrant très généralement la composition des *Évangiles*, l'ange dictant à l'apôtre la parole sacrée³⁴.

Le pays de Northumberland est le lieu par excellence de la création et, en même temps, du mystère. Merlin explique lui-même que ses habitants ne connaissent pas toutes les régions, car certaines sont inexplorées. Ce pays est rempli de forêts, signes de l'inconnu, et comme le mentionne l'article d'Emmanuèle Baumgartner, il comprend en même temps une référence très explicite au travail des évangélistes. Cela reprend évidemment les idées de Robert W. Hanning au sujet des similitudes entre le travail de Merlin et celui des évangélistes et nous

³⁴ Emmanuèle Baumgartner, « Armoires et grimoires », *Paragone*, n° XLI, *Letteratura* N. 21, 1990, p. 28.

pouvons ici accentuer cette comparaison en y ajoutant l'association du lieu et de la mise en scène de l'écriture.

La mise en scène de l'écriture se fait aussi à la cour d'Uter, lorsque les scribes décident d'écrire le *Livre des Prophéties*. Nous avons déjà largement discuté de ce livre dans le chapitre précédent, sans toutefois nous intéresser précisément au lieu de rédaction. Le livre qui est mentionné dans l'histoire est celui qui est écrit en retrait, alors que celui qui est écrit à la vue de tous les personnages est le moins connu des lecteurs. Les plus importantes créations de Merlin se font dans le secret et nous pouvons rapidement associer la phrase citée précédemment par Merlin sur la postérité de son livre à cette situation : alors que les réalisations importantes de cette histoire se font plutôt à l'insu des personnages, mais à la vue des lecteurs, Merlin peut supposer que son livre sera effectivement une grande création, tout comme l'est le monde arthurien qui prend forme. L'authenticité de l'auteur est évidemment reliée à celle de son œuvre et même si Merlin semble se cacher des personnages pour agir, il se dévoile aux lecteurs, qui resteront les derniers témoins de ses réalisations.

Caractère fictif des livres

Le questionnement relatif à la légitimité de Merlin et à celle de son œuvre est suivi par une réflexion sur le caractère fictif de cette œuvre. Une part notable de l'histoire sert à mettre en place la fiction d'un livre réel. La mise en abyme de la figure d'auteur, à travers les personnages de Robert de Boron, de

Merlin, de Blaise et des scribes, et la mise en scène de l'écriture, par l'examen de la rédaction du *Livre dou Graal*, permettent de mettre en place, comme le mentionne si bien Emmanuèle Baumgartner, des « effets de réels »³⁵ qui donnent à croire aux lecteurs que le texte ou le livre qu'ils ont entre les mains provient d'un ouvrage écrit par Merlin. Dans notre première partie, nous avons clairement distingué le *Livre dou Graal*, écrit par Merlin, du livre écrit par Robert de Boron, qui porte le titre de *Merlin* (qui serait alors le texte sur lequel nous travaillons). Nous avons aussi fait mention des deux rares références à cet auteur parmi tous les manuscrits recensés par Alexandre Micha. Il est tout à fait possible qu'il s'agisse d'un procédé qui permet d'accentuer le caractère véridique du texte, puisque plusieurs autres éléments textuels tendent à suggérer une ambiguïté à ce sujet.

Ainsi, lorsque nous nous intéressons plus attentivement au contenu du livre de Merlin, nous pouvons remarquer l'omission d'un contenu particulier. Même si Merlin affirme que presque tout sera mentionné dans son livre, il est sans équivoque au sujet des paroles privées entre Jésus-Christ et Joseph d'Arimathie : elles ne se trouveront pas dans le livre qu'il fait rédiger par Blaise (« je ne puis pas dire ne retraire, ne droiz n'est, les privees paroles de Joseph et de Jhesu Crist. » [*Merlin*, p. 76]). La conservation des secrets ou leur dévoilement pourrait exercer une influence sur la crédibilité du *Livre dou Graal*. En se situant lui-même sous l'influence de Dieu (c'est lui qui doit mettre en place le lignage qui sera tant aimé de Dieu) et en s'associant aussi ouvertement

³⁵ *Ibid.*, p. 28.

avec les évangélistes, Merlin s'affirme comme un continuateur chrétien et comme un vrai prophète. Son œuvre donne à penser qu'elle doit être source de vérité et les que lecteurs devraient en retirer beaucoup de bien. Toutefois, en affirmant ne pas pouvoir répéter les paroles échangées par Joseph d'Arimathie et Jésus-Christ, Merlin crée une distance entre le texte sacré, qui rapporte la parole divine, et son propre texte, qui retrace la création du monde arthurien et qui s'intéresse à sa propre rédaction. Son livre ne peut pas dépasser certaines limites et cela vient mettre en doute la crédibilité que les lecteurs pourraient lui accorder. Merlin mentionne lui-même le caractère fictif qui sera attribué à son œuvre : « Mais il ne sera pas en auctorité, por ce que tu n'ies pas ne ne puez estre des apostoles, car li apostole ne mistrent riens en escrit de Nostre Seingnor qu'il n'eussent veu et oï » (*Merlin*, p. 75). Dans son étude sur *Merlin*, Jean-René Valette mentionne justement cette absence d'autorité de la part de Merlin. Son « épaisseur fictionnelle »³⁶ s'immisce entre les paroles privées et la rédaction de ces paroles, ce qui l'empêche de les répéter. Il n'a donc pas le droit de les reprendre, puisqu'il demeure toujours un personnage de fiction.

Robert de Boron peut, lui aussi, être un personnage utilisé dans la construction d'une figure d'auteur « réelle », à qui serait attribué le texte. Comme Anne Berthelot l'explique, « avant d'oser mettre en œuvre ses idées, ses inventions romanesques, l'écrivain *réel* feint de les attribuer à Merlin : impressionné par les résultats qu'il a lui-même provoqués, il peut alors se

³⁶ Jean-René Valette, *art. cit.*, p. 44.

charger de la rédaction, de la ‘*mise en escrit*’ »³⁷. Puisque l’authenticité de Merlin est souvent remise en question, la référence à un écrivain dit « réel » devrait permettre de dissimuler les doutes qui pourraient demeurer sur la valeur du texte. L’origine diabolique de Merlin entache le monde arthurien qu’il institue et cette même origine suggère le caractère fictif d’un texte qui pourrait, autrement, être directement issu de la volonté de Dieu.

Toutefois, l’apparition de ce deuxième écrivain, qui reprend et prolonge le récit raconté par Merlin (« il ne pot savoir le conte dou Graal » [*Merlin*, p. 76]) ne réussit pas complètement à sublimer le manque d’autorité de Merlin. Celui-ci annonce d’ailleurs à Blaise que son livre ne sera jamais en autorité et c’est là que prend forme une ébauche de roman :

On peut cependant constater que tous ces récits [les autres romans du Graal], à l’image du *Merlin*, laissent un espace vide entre le texte produit et la parole ou le livre qu’ils présentent comme leur source. Devant la constance de cette pratique, on peut alors se demander si ce que l’on a d’abord tendance à considérer comme un aveu d’échec, n’est pas au contraire stratégie soigneusement concertée pour tout à la fois autoriser le texte (en donner l’illusion) et lui assurer son autonomie. En faisant finalement surgir ou plus exactement ressurgir le récit d’une absence, d’un vide, le texte en langue vernaculaire, ce que *reconte*, ce que *retrait* l’auteur médiéval, ne se donnerait d’autre source et d’autre référent que lui-même, que son avènement dans le champ littéraire³⁸.

L’origine diabolique de Merlin et le constat d’échec de l’auteur face à la crédibilité postérieure de son œuvre deviennent alors, tel que le suggère Emmanuèle Baumgartner, le point de départ du roman. La multiplication des

³⁷ Anne Berthelot, *op. cit.*, p. 414.

³⁸ Emmanuèle Baumgartner, « Le livre et le roman (XII^e-XIII^e siècles) », *De l’Histoire de Troie au livre du Graal*, *op. cit.*, p. 45.

figures d'auteurs et leurs interventions, parfois presque simultanées dans l'histoire (comme lorsque Blaise se questionne sur le livre écrit par les scribes et que Merlin lui répond que leurs livres ne sont pas les mêmes ou lorsque Robert de Boron mentionne qu'il reprend ce que dit Merlin), deviennent les points de départ d'une réflexion d'ordre littéraire sur l'histoire qui est créée et sur la rédaction des livres qui conservent cette histoire : « il s'agit là d'une parole divine partiellement occultée et toujours médiatisée par la succession des écrits dérivés »³⁹ et ces écrits viennent souligner le caractère fictif de l'histoire racontée. Ce caractère ne fait alors plus de doute, même s'il n'est pas toujours ouvertement admis et que la fiction est plus suggérée qu'assumée. Les effets de réel sont mis à côté des éléments fictifs pour les atténuer, sans toutefois les annuler complètement, et les nombreux écrivains se côtoient pour créer un espace où sont possibles les interrogations des personnages sur la nature de Merlin, parallèles aux interrogations des lecteurs sur l'authenticité du livre.

Les écrivains se multiplient et les lecteurs sont mis en présence de plusieurs formes d'écriture qui sont représentées dans *Merlin* : qu'il s'agisse de témoignages et de preuves par écrit, de lettres et de livres, le statut et l'importance qui leur sont respectivement accordés ne sont pas les mêmes. La position du livre est à distinguer de celle des autres formes d'écriture. La première référence à l'écriture se trouvant dans le texte apparaît lorsque Blaise demande à la mère de noter le jour et l'heure de la conception de Merlin.

³⁹ Emmanuèle Baumgartner, « Robert de Boron et l'imaginaire du Graal », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal, op. cit.*, p. 490.

D'emblée, l'écriture est associée à l'origine de Merlin et à sa généalogie et c'est son caractère véridique qui est accentué. Ainsi, alors que se tient le procès, la note de Blaise est utilisée pour tenter de libérer la mère des doutes qui pèsent sur elle et cette note donne finalement la preuve que Merlin est né du diable.

Toutefois, le juge ne veut pas croire les affirmations à ce sujet et les paroles de Merlin sont remises en question. Le procès permet de voir la position du juge et cela pourrait refléter la place qu'occupe progressivement l'écriture. Ainsi, les témoignages perdent de la valeur au profit des preuves écrites et cela pourrait suggérer que la seule façon de confirmer les propos de Merlin serait de les mettre par écrit. L'origine même de Merlin n'est pas concevable et c'est ce qui initie le procès occupant une partie de l'histoire. Il est pertinent de lier ce refus de croire à la nature de Merlin au refus de croire en ses paroles et en ses réalisations.

L'écriture sert dès le début à prouver et à témoigner de la vérité, ce qui autorise Merlin à faire rédiger son livre pour rapporter fidèlement les événements qui se produisent à la cour de Pendragon et d'Uter. Cela est fait et les lecteurs ne peuvent le contredire (Merlin utilise une technique, rappelons-le, similaire à celle des évangélistes ou des chroniqueurs, comme le suggère Robert W. Hanning⁴⁰). Le texte de Merlin n'est toutefois pas un texte historique et il ne manifeste pas vraiment de prétention historique, mais le livre se

⁴⁰ Robert W. Hanning, *art. cit.*, p. 358. « He (like Blaise) has proceeded according to the same truth-regarding principles in compiling his apocryphal story of Merlin, Joseph and the Grail that an evangelist, or a memoirist like Villehardouin or Clari dictating vernacular prose history, would espouse ».

rapproche des Évangiles par son mode de rédaction. Son contenu aussi s'en rapproche, mais c'est surtout sa fonction qui l'assimile aux textes sacrés : « More important is the implicit claim that vernacular prose is a medium worthy to preserve a record analogous, in moral truth and redemptive effect, to the greatest and truest of narratives, the Gospels »⁴¹. Autant par son contenu que par sa forme (texte narratif en prose⁴²), le *Livre dou Graal* cherche à acquérir un statut similaire à celui des Évangiles.

Nous avons vu que la fiction est suggérée, mais cela n'empêche pas l'auteur de mettre en parallèle un texte qui existe vraiment (les Évangiles, qui ne sont pas nécessairement des textes historiques, mais qui sont bien réels) et un texte fictif (le *Livre dou Graal* qui n'arrive pas à faire croire à son existence). De plus, la présence d'un livre écrit par Robert de Boron, qui serait le *Merlin*, vient encore embrouiller cette comparaison. Il n'est pas certain que le *Merlin* de Robert de Boron soit un texte véridique. Des éléments de réel sont certes insérés dans l'histoire pour faire croire à l'existence de ce livre, mais rien ne garantit totalement cette authenticité. La comparaison entre le *Livre dou Graal* et les Évangiles est peut-être alors tout aussi pertinente que celle qui pourrait associer les Évangiles à *Merlin*.

L'existence de Robert de Boron n'est pas assurée et Anne Berthelot mentionne d'ailleurs que le *Merlin* lui est attribué « sans aucune raison valable,

⁴¹ *Ibid.*, p. 358.

⁴² L'écriture en prose permet effectivement de relier *Merlin* aux Évangiles, mais elle l'éloigne de beaucoup de textes latins qui étaient encore, à ce moment, rédigés en vers. De plus, certains textes narratifs étaient encore écrits en vers.

si ce n'est d'une part que le roman porte sa signature, ce qui d'un point de vue médiéval tendrait plutôt à prouver qu'il n'est pas de lui, et d'autre part que le "fragment" d'un *Merlin* en vers que l'on a conservé serait de lui, ce qui resterait encore à démontrer »⁴³. Les écrivains représentés dans le *Merlin* peuvent être tout aussi fictifs les uns que les autres et la référence à un texte réel concerne les Évangiles. Robert n'emploie pas la même méthode que Merlin, Blaise et les évangélistes (ou même les scribes, qui mettent par écrit les prophéties déclamées par le prophète) pour rédiger leurs livres. Il s'inspire directement du *Livre dou Graal* et lui ajoute une suite qui était inconnue de Merlin. Il effectue un travail qui s'apparente plutôt à la glose ou au remaniement et en cela, il ne crée pas d'œuvre proprement « originale ». Son texte est directement inspiré par celui de Merlin et il passe, si nous ne considérons que les rares références à son ouvrage, à un rang second dans la hiérarchie des textes identifiés dans l'histoire.

D'ailleurs, le livre de Robert de Boron ne fait même pas partie de l'histoire qu'il raconte. Les références directes à son travail de réécriture sont rares et, alors que le *Livre dou Graal* laisse une grande place à la mise en scène de l'écriture par la représentation de Blaise à Northumberland et par les multiples mentions faisant référence à Merlin qui quitte la cour pour aller dicter les événements s'y étant produits, elles semblent avoir été mises en place pour remettre en mémoire la présence de leur auteur et pour rappeler qu'il est l'ultime écrivain, celui qui a la dernière chance de mettre le récit à jour. Le

⁴³ Anne Berthelot, *op. cit.*, p. 409.

statut du *Merlin* se révèle lorsque nous remarquons que les quelques mentions de son existence apparaissent en même temps que des références au *Livre dou Graal*. Le livre de Robert de Boron est associé à l'incomplétude du livre écrit par Merlin ou à l'ignorance de celui-ci par rapport à certains aspects du monde arthurien. Alors que Robert de Boron utilise le *Livre dou Graal* comme source, il sous-entend lui-même que celle-ci ne rapporte pas intégralement les événements pertinents à la construction d'une histoire du Graal et qu'il est possible de voir une faille dans les connaissances de son auteur.

Anne Berthelot rappelle que le système des autorités s'applique tant pour Merlin que pour Robert de Boron⁴⁴ et cela affaiblit la suprématie de Merlin dans le domaine de la création littéraire. Ainsi, il utilise un texte de Robert de Boron comme source première pour son propre *Livre dou Graal* et ce dernier souligne l'incapacité de Merlin de mettre par écrit tout ce qui devrait concerner l'histoire du Graal. Cette circularité des sources devient presque étourdissante pour le lecteur qui ne sait plus qui croire : Robert de Boron qui affirme que sa source, Merlin, n'est pas infaillible, ou Merlin, qui utilise comme source le texte de Robert de Boron et qui affirme vouloir inclure tout ce qui est pertinent à la compréhension du monde arthurien. Les statuts respectifs des livres présentés s'emmêlent et même la position du livre en général par rapport aux autres formes d'écriture n'est pas toujours claire. Évidemment, le

⁴⁴ Anne Berthelot, *op. cit.*, p. 415. « En faisant ses premières armes avec la matière d'un texte déjà écrit [le *Roman de l'Estoire dou Graal*], Merlin prouve sa véracité aux yeux du lecteur [...] mais de surcroît il devient Robert de Boron; et le système des autorités peut fonctionner dans les deux sens, remonter la chaîne du temps aussi bien que la descendre. ».

livre inclut toutes les autres références à cette activité, puisque le *Livre dou Graal* prend tout de même la peine de regrouper toutes les références à l'écriture et il inclut sa propre création, mais le *Merlin* semble se distinguer et « dominer » les autres grâce au regard omniscient et critique que son auteur porte sur les auteurs et les autres textes qu'il distingue.

Statut des livres présentés

Le statut des livres présentés se définit aussi par leur inscription dans une généalogie de textes. La mention du *Conte du Graal* est alors à remarquer, puisque Robert de Boron l'utilise pour justifier son travail d'écrivain. S'il reprend le *Livre dou Graal* et qu'il décide de rédiger *Merlin*, c'est avant tout parce que Merlin « ne pot savoir le conte dou Graal » (*Merlin*, p. 76). Ce livre de Chrétien de Troyes est suffisamment important pour qu'un écrivain, réel ou non, juge pertinent de reprendre un texte qui devrait être canonique. Merlin affirme que son propre livre sera lu et relu, mais il ne pouvait pas connaître l'œuvre qui allait peut-être supplanter la sienne. Afin de remédier à cette situation, Robert de Boron se permet généreusement de s'inspirer de la création de Merlin pour donner naissance à une nouvelle œuvre, qui devrait alors pouvoir être comparée au *Conte du Graal*. Merlin ne savait peut-être pas que ce conte serait écrit un jour, mais Robert de Boron le sait. En plus de pouvoir poser un regard plus détaché sur le livre de Merlin, il peut faire de même pour le livre de Chrétien de Troyes. Il bénéficie de sa position de continuateur pour

faire de *Merlin* un livre qui se distingue de celui de Chrétien et il devient l'écrivain à qui est attribuée la première histoire complète qui raconte les aventures liées au Graal (avec le *Joseph*, mise en prose du *Roman de l'estoire du Graal*, et le *Perceval* en prose).

Le jeu sur la réalité et la fiction de l'écrivain et du livre prend encore une fois tout son sens : l'authenticité de Robert de Boron semble vouloir se confirmer grâce à sa position par rapport au texte de Chrétien de Troyes, mais l'utilisation affirmée du *Livre dou Graal* comme source demeure problématique. Merlin étant à l'origine de toute chose, il entraîne davantage de questionnement et il accentue le caractère fictif des œuvres qui s'en inspirent. De plus, le *Conte du Graal* est un texte éminemment fictif et Robert de Boron, en tentant de se distinguer de Chrétien de Troyes, ne réussit qu'à s'en rapprocher. Merlin semblait vouloir attribuer à Blaise la paternité de son œuvre, mais ses efforts pour se détacher du livre (voir notre étude des marqueurs possessifs) afin de s'assurer plus de neutralité ne lui ont permis rien d'autre qu'une séparation superficielle par rapport à son œuvre.

La situation est la même pour Robert de Boron. Le *Livre dou Graal* avait comme objectif de mettre par écrit la genèse et la formation du monde arthurien et les techniques utilisées s'assimilaient à celles des évangélistes. La volonté de rapprochement avec les textes canoniques chrétiens était donc affirmée (surtout lorsque nous remarquons à quel point Merlin se réclame de Dieu et de la volonté de celui-ci), mais Robert de Boron, en tendant de se

détacher d'un texte littéraire, suggère, à l'inverse, que son propre ouvrage et que sa source sont de l'ordre du littéraire. La fiction n'est jamais assumée complètement et la circularité des sources mentionnée précédemment permet justement de camoufler une trop évidente fiction. Le plaisir de faire croire à un texte original qui serait véridique et à une technique digne des évangélistes s'estompe face aux justifications de l'écriture, alors que les auteurs, visiblement occupés à la production « littéraire », se répondent et tentent de se distinguer les uns des autres.

Le livre de Robert de Boron cherche à dépasser l'œuvre de Merlin, mais aussi celle de Chrétien de Troyes et cela vient automatiquement le ranger du côté des textes fictifs. Merlin veut contrôler la création du monde arthurien et celle du *Livre dou Graal*, mais la diffusion de son propre livre dépend de celle du *Merlin*. Le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes est un « texte fondateur lui aussi puisqu'il inaugure en littérature le motif du Graal et de sa quête [...] Certes, l'œuvre se présente, là aussi, comme le roman que Chrétien *ancomance*. Mais ce roman est défini plus loin comme un conte, *le meillor conte../ qui soit contez en cort real* (en cour royale) »⁴⁵. Si Robert de Boron veut faire de *Merlin* ou du *Livre dou Graal* un livre qui sera « oïz en toz leus » (*Merlin*, p. 75), il n'a d'autre choix que de tenter de dépasser l'œuvre de Chrétien de Troyes. Le statut du livre dépend alors de son caractère romanesque et des rôles joués par Merlin

⁴⁵ Emmanuèle Baumgartner, « Le Livre et le roman », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, *op. cit.*, p. 43.

dans l'histoire. Chrétien de Troyes est certainement un des écrivains à l'origine de la formation du genre romanesque, mais *Merlin* et le *Livre dou Graal* réunissent plusieurs éléments nous autorisant à les associer à ce genre qu'est le roman. L'authenticité de Merlin et celle de Robert de Boron, ainsi que leur rapport avec les sources servent à définir le statut des différents livres présentés. Nous pourrions voir désormais que le rôle d'auteur et d'acteur de Merlin, ainsi que l'exercice de son « art » permettent de faire du *Merlin* un texte où se développe une réflexion sur le genre romanesque.

Chapitre 3

L'autorité et l'art de Merlin

Notions générales d'autorité

Les rôles de Merlin dans l'histoire, auteur et acteur, sont directement liés à la notion d'autorité qui apparaît dans le roman. Emmanuèle Baumgartner explique que, généralement, l'auteur est « celui qui ajoute un supplément de matière et de sens, d'interprétation, au texte qui lui sert de source et de support. »⁴⁶. Elle ajoute que l'usage de ce terme (*auctor*) par les clercs médiévaux qui écrivent en roman lui redonne plutôt son sens latin de garant et de producteur. La proximité (sémantique et orthographique) de ces mots a évidemment influencé leur usage et, avant de s'intéresser plus particulièrement à la situation de Merlin, il importe de mettre en lumière les nuances d'interprétation et de signification de ces mots.

Même s'il porte principalement sur des textes latins, l'article du père Marie-Dominique Chenu⁴⁷ présente très clairement les conséquences du

⁴⁶ Emmanuèle Baumgartner, « Sur quelques constances et variations de l'image de l'écrivain (XII^e-XIII^e siècle) », *Auctor et Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Paris, École des Chartes, coll. « Mémoires et documents de l'École des Chartes », 2001, p. 391.

⁴⁷ Marie-Dominique Chenu, « Auctor, Actor, Autor », *Archivum Latinitatis Medii Aevi*, vol III, 1927, p. 81-86.

voisinage de ces termes et nous pouvons l'associer aux textes en roman. Ainsi, le père Chenu explique qu'en latin, *auctor* avait d'abord la signification de « celui qui produit, qui fait quelque chose, une statue, un édifice, un ouvrage quelconque, très particulièrement un livre »⁴⁸. À cela le *FEW* ajoute « témoin »⁴⁹, ce qui n'est pas sans intérêt⁵⁰. Quand à l'*actor*, il réalise toute forme d'activité humaine, sans que ce soit précisément un livre. Il est, évidemment, celui qui performe et qui prend part à l'action, ce qui le rapproche du sens que nous lui donnons aujourd'hui. Les notions d'auteur et d'acteur telles que nous les percevons prennent forme plus tardivement, mais déjà, Marie-Dominique Chenu constate un déplacement subtil de la signification de ces deux termes⁵¹. Notons que, selon Pascale Bourgain, « les verbes en rapport avec la notion d'auteur se concentrent sur la fabrication de l'œuvre, avec un

⁴⁸ *Ibid.*, p. 82

⁴⁹ Walter Von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Tübingen, J.C.B. Mohr (Paul Siedbeck), Livre I, 1948, p. 172.

⁵⁰ La notion de « témoin » nous permet de distinguer l'acteur de l'observateur. Merlin agit ici beaucoup plus en tant qu'acteur, tel que nous allons le préciser plus loin, et il ne se limite pas à la simple observation des événements. Par contre, lorsqu'il est question du « rire de Merlin », abordé plus tôt, Merlin agit davantage comme témoin, qui peut observer la scène. De plus, grâce à ses dons, il a l'avantage de pouvoir de se détacher de la scène pour mieux la comprendre et mieux la décrire, par la suite, à Blaise.

⁵¹ Marie-Dominique Chenu, *art. cit.*, p. 83. « C'est Actor qui va revêtir le sens de Auctor - auteur d'un ouvrage, selon une précision qui renforce, sans le limiter du reste, le sens de *aliquid altere*; et Auctor va prendre une valeur spéciale en direction et en dépendance de Auctoritas, où se bloquent l'idée d'origine (*auctor* : qui prend l'initiative d'un acte) et l'idée d'autorité, de dignité ; il prend ainsi la couleur juridique de tout le système de vocabulaire qui, dès l'antiquité, s'était développé autour du concept d'*auctoritas* (cf. *Thesaurus linguae latinae*, ad verb. : *Auctor, Auctoritas*). Un Auctor, désormais, c'est celui qui, grâce à une reconnaissance officielle, civile, scolaire, ecclésiastique, voit son avis, sa pensée, sa doctrine authentiqués, au point qu'ils doivent être accueillis avec respect et acceptés avec docilité. L'Auctor, ce n'est plus seulement celui qui est responsable de la composition d'un ouvrage (Actor), par opposition au scribe ou au simple compilateur c'est - évidemment au sens fort que nous envisageons ici - celui qui a une autorité sur laquelle on peut faire fond pour l'examen et la solution d'une question, en grammaire, en droit, en philosophie, en théologie. L'opinion de l'« auteur » est *authentique*, et ses dits sont en effet appelés *authentica*. C'est d'ailleurs ce qui va introduire une seconde équivoque, avec le nouveau mot, ou mieux la nouvelle graphie Author, que suscitait évidemment le rapprochement entre *auctor* et *authenticus*. ».

déploiement de métaphores artisanales [tisser, forger, etc.] qui rappellent au lettré que son acte est du domaine du labeur et du travail bien fait »⁵². Ainsi, nous pourrions dire que l'action (et l'acte d'écriture) serait le propre de l'*actor* et l'authentification du livre relèverait de l'*auctor*. C'est à partir du moment où l'authenticité devient le propre de ce dernier qu'intervient la notion d'autorité, qui est particulièrement importante dans le *Merlin*.

Les écrits d'autorité proviennent d'abord de la théologie, du droit et de la philosophie et la construction des narrations dites historiques se fait à partir de modèles précis. Stefano Mula en dénombre quatre, dont trois plus importants : « *vidi* (j'ai vu), *legi* (j'ai lu), *audivi* (j'ai entendu), auxquels il faudrait ajouter un quatrième, indirect, qui consiste dans la critique des sources précédentes. »⁵³. Ces modèles servent à authentifier un récit ou à donner l'impression qu'il est authentique. Les personnages qui écrivent (Merlin, Robert de Boron et les clercs à la cour) ou qui font partie du processus d'écriture (Blaise) utilisent ces modèles et nous y reviendrons un peu plus loin.

L'autorité relève du religieux et Stefano Mula affirme qu'avant de se distinguer des modèles religieux (dont principalement l'hagiographie et les recueils de miracles), la littérature profane s'en inspire (d'où l'utilisation des quatre modèles présentés plus haut). Un texte qui fait autorité dans un domaine

⁵² Pascale Bourgain, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », *Auctor et Auctoritas. Invention et conformisme dans l'écriture médiévale. Actes du colloque de Saint-Quentin-en-Yvelines (14-16 juin 1999)*, Paris, École des Chartes, coll. « Mémoires et documents de l'École des Chartes », 2001, p. 374.

⁵³ Stefano Mula, « Les modèles d'autorité religieuse dans la narration profane (XII^e-XIII^e siècle) », *ibid.*, p. 163.

particulier est celui sur lequel repose un questionnement, surtout dans la grammaire, la théologie, le droit ou la philosophie. Le texte relève alors de la matière doctrinale⁵⁴. La mention de l'autorité par Merlin (« Mais il ne sera pas en auctorité, por ce que tu n'ies pas ne ne puez estre des apostoles, car li apostoles ne mistrent riens en escrit de Nostre Seingnor qu'il n'eussent veu et oï et tu n'i mez rien que tu en aies veu ne oï, se ce non que je te retrai. », [*Merlin*, p. 75]) s'accompagne d'une association à un modèle religieux (les Évangiles sont évidemment reconnus comme tel) et, comme le soulignait déjà Robert W. Hanning au sujet de la comparaison avec la méthode des chroniqueurs, nous voyons ici la référence explicite aux modèles de construction de narrations dites historiques présentés par Stefano Mula (ce qui comprend les textes religieux tels que les Évangiles). L'association entre l'utilisation de la méthode des chroniqueurs et l'emploi des modèles de construction de narrations historiques (dans ce cas-ci, principalement : « j'ai vu », « j'ai lu » et « j'ai entendu ») permet de voir comment sont manipulées les notions d'histoire et d'autorité.

Le roman de *Merlin* est lié à la nature et aux origines du personnage dont il raconte l'histoire. L'authenticité de Merlin, dont nous avons largement parlé plus tôt, et les problèmes qu'elle pose quant à la valeur même du récit

⁵⁴ Pascale Bourgain, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », *ibid.*, p. 374. Dans son article, Pascale Bourgain explique que l'autorisation du texte ne se fait pas spécifiquement par l'auteur (qui, ici, aurait le sens de rédacteur), mais qu'il faudrait plutôt l'attribuer à la famille de *docte/docere*. Cette association se fait surtout, comme le démontre l'article, dans les textes doctrinaux. Lorsqu'il s'agit de textes littéraires, la question de l'autorité est beaucoup plus problématique et l'auteur devient celui qui tente d'autoriser le texte. Nous ne retrouvons plus l'association suggérée par Pascale Bourgain.

qu'il fait rédiger s'affirment contre l'idée d'autorité qui peut être évoquée dans le texte. Merlin énonce lui-même tout ce qui empêchera son œuvre d'être perçue comme une autorité et, pourtant, il semble lui attribuer les mêmes qualités (être vue et être lue de tous). Lorsqu'il fait rédiger l'histoire de la formation du monde arthurien, il est à la fois *auctor* et *actor*, suivant les définitions établies par Marie-Dominique Chenu et Emmanuèle Baumgartner, mais il est aussi *acteur*, au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Nous nous intéresserons donc davantage à ces fonctions de Merlin et au rapport qu'elles entretiennent avec la mise en abyme de la figure d'écrivain et la mise en scène du travail d'écriture, tout en considérant les fonctions de Robert de Boron et de Blaise, en lien avec ces notions.

Merlin auteur

L'utilisation médiévale du mot *auctor* le rapproche de sa fonction de garant et de producteur et les écrivains qui utilisent ce terme accentuent souvent cette fonction. Dans *Merlin*, nous ne remarquons pas d'utilisation particulière de ce terme. Les références principales à la notion et à la fonction d'auteur sont associées à Blaise, qui se voit attribué le *Livre dou Graal*. Toutefois, comme nous l'avons déjà montré, le véritable propriétaire du livre est Merlin et c'est lui qui contrôle réellement la rédaction de l'ouvrage. La garantie que procure l'auteur sur son œuvre pourrait être efficace si Blaise occupait vraiment la place de l'auteur.

D'ailleurs, il joue le rôle de garant plusieurs fois dans l'histoire. Ainsi, lorsque la mère de Merlin subit son procès, il témoigne pour elle et garantit l'exactitude de ses paroles à travers « l'écrit » où figurent la date et l'heure de la conception du prophète. C'est l'écrit qui vient prouver les faits, mais sans Blaise comme garant, cette preuve deviendrait inutile. De plus, lorsque les messagers de Vertigier viennent pour tuer Merlin, Blaise occupe la fonction de « médiateur » et il permet aux messagers de voir que Merlin connaît l'avenir. Il permet souvent de donner de la crédibilité au récit et c'est Blaise qui vient attester l'authenticité des faits. L'éloignement qui permet à Merlin de ne pas être associé directement au livre et qui semble donner à Blaise l'autorité sur le livre permet justement de lui donner le rôle de garant du texte. L'autorité qui devrait normalement être le propre de l'auteur (dans ce cas, Merlin) est alors le propre du scribe, qui vient en quelque sorte se superposer à l'auteur. Même s'il contrôle la production du livre, Blaise doit toujours s'en remettre à Merlin pour l'histoire qui sera racontée dans son livre. L'authenticité du texte est donc garantie par un personnage qui n'est pas le véritable témoin des événements.

Les modèles présentés par Stefano Mula sont hiérarchisés selon la valeur qu'ils apportent à la narration et le modèle d'auditeur (lorsque l'authenticité d'une histoire est justifiée par l'audition de celle-ci) est celui qui a le moins de crédibilité. En faisant de Blaise le personnage qui devrait témoigner de la véracité et de l'authenticité de son texte, Merlin lui enlève justement sa crédibilité. Les témoignages de Blaise sont toujours liés à l'audition d'une

histoire (par exemple, lorsqu'il met par écrit les paroles de la mère de Merlin au sujet de la conception de son fils), ce qui en fait un témoin à crédibilité réduite. Le seul personnage qui pourrait se vanter d'assister réellement à la formation du monde arthurien est justement son créateur et il est le premier à s'éloigner de la position d'auteur pour ne pas servir de garant à l'histoire qu'il fait raconter. Il serait, normalement, la source la plus fiable utilisée pour construire un modèle narratif⁵⁵, mais il se détourne plutôt de ce rôle pour être davantage acteur au sein du récit qui prend forme.

En tant que continuateur de l'œuvre de Merlin, Robert de Boron, qui affirme écrire *Merlin* en reprenant et en améliorant le texte du *Livre dou Graal*, fait usage du modèle indirect de narration, soit celui de la critique des sources précédentes. Ce modèle est plus fiable que celui de l'auditeur, mais il est important de noter la remarque de Stefano Mula au sujet de l'utilisation de ce modèle : « Les sources écrites [...] avaient une valeur indiscutable par le seul fait de leur inscription sur un parchemin, mais donner les noms des auteurs leur confère bien sûr un surcroît de valeur. »⁵⁶. L'emploi d'une source écrite donne à celle-ci une plus grande crédibilité et cela vient mettre en lumière le nouveau rôle de Robert de Boron, qui est d'assurer l'authenticité des livres par une référence à ceux-ci. Si Merlin n'est pas en mesure d'authentifier lui-même l'ouvrage qu'il fait rédiger et qu'il attribue à Blaise une fonction que ce dernier

⁵⁵ Stefano Mula, « Les modèles d'autorité religieuse dans la narration profane (XII^e-XIII^e siècle), *ibid.*, p. 163. « *Vidi.* C'est la source la plus fiable. L'auteur se pose comme autorité, sa bonne foi ne peut être mise en doute. ».

⁵⁶ *Ibid.*, p. 163.

ne peut pas assurer, Robert de Boron, en tant qu'auteur à qui est généralement attribué *Merlin*, pourra assurer l'authenticité du texte en l'utilisant comme source de son propre ouvrage.

La multiplication des figures d'auteurs et, surtout, la multiplication des livres, viendraient alors servir la notion d'autorité du roman et elles appuieraient l'idée d'autorité du livre (si plusieurs livres s'intéressent au même sujet, c'est-à-dire à l'histoire de la formation du monde arthurien, cela vient prouver la valeur de cette histoire et des livres qui s'y rattachent). Nous avons toutefois pu voir que la multiplication des figures d'auteurs vient souvent alourdir le texte et, au contraire, créer un espace de réflexion sur la question de l'authenticité des livres. Le paradoxe est d'autant plus évident que, d'une part, les effets de réel sont mis en parallèles avec les éléments fictifs (ici, les modèles de narration historique par rapport au récit d'une histoire fictive par un auteur d'origine douteuse) et que, d'autre part, celui qui devrait, par la mention de ses sources, valider le livre (dans ce cas, il s'agit de Robert de Boron) n'est pas plus présent dans le texte et n'affirme pas davantage son rôle d'auteur. Les figures d'auteur se multiplient et se diluent, ce qui finit par confirmer les propos de Merlin : le livre ne pourra pas faire figure d'autorité. Nous pouvons alors constater un déplacement du rôle de Merlin : étant, au départ, un auteur qui ne s'affirme pas comme tel, il vient à occuper la place d'un acteur fortement impliqué dans sa création.

Merlin acteur

L'*actor* est celui qui est responsable de la composition d'un ouvrage et il est aussi celui qui performe et qui prend part à l'action. Le travail de rédaction semble aussi faire partie de ses tâches et Merlin semble se rapprocher davantage de l'*actor* que de l'*auctor*. C'est d'abord par la référence subtile au travail artisanal que nous pouvons voir son action. Ainsi, Pascale Bourgain mentionne que certains auteurs peuvent utiliser des verbes portant sur le travail ou accentuer la présence de métaphores architecturales⁵⁷. Dans le cas qui nous occupe ici, les associations avec le travail d'architecture se remarquent dans le passage portant sur la construction de la tour de Vertigier. Les personnages qui s'occupent d'ériger la tour sont incapables d'assurer sa solidité et seul Merlin en a le pouvoir. Celui-ci n'intervient pas directement dans la construction de la tour : il suggère plutôt à Vertigier un moyen de solidifier la tour et cela s'apparente à ce que fait Merlin la plupart du temps. Il dicte le récit (par exemple : le combat des deux dragons sous la tour) et un autre personnage agit selon les paroles qui lui ont été dictées. Cela vient donner l'impression que Merlin n'a pas de pouvoir absolu sur ce qui l'entoure (comme lorsqu'il conseille Pendragon et Uter, ce sont eux qui semblent prendre la décision finale quant aux actes à poser), mais c'est plutôt le contraire : il exerce une forte emprise sur ses créations et il n'est pas nécessaire de montrer ouvertement qu'il les contrôle. La prise en charge de la composition de l'histoire est évidemment

⁵⁷ Pascale Bourgain, « Les verbes en rapport avec le concept d'auteur », *ibid.*, p. 378.

une force de Merlin : il préside à la mise en place des éléments qui donnent forme au monde arthurien (l'union d'Uter et d'Ygerne qui permet la conception d'Arthur, l'éducation du futur roi hors de la cour et la reconnaissance de la valeur d'Arthur par l'épreuve de l'épée fichée dans la pierre) et il fait de même pour l'élaboration de l'œuvre qui relatera les faits associés à l'histoire de ce monde.

La double fonction de l'*actor* est représentée par Merlin et elle est le signe de sa capacité à être omniscient : « Merlin apparaît en effet [...] comme le rassembleur du temps : un être engagé, comme tout être humain, dans le devenir du temps linéaire mais qui peut, à l'instar de Dieu, en avoir une saisie globale. »⁵⁸. Ce phénomène de globalité l'autorise à s'impliquer dans la propre histoire qu'il met en scène et qu'il fait écrire ensuite : il connaît déjà l'avenir de son œuvre et il sait qu'elle ne pourrait prendre forme sans sa présence. Il peut effectivement, comme l'explique Emmanuèle Baumgartner, faire partie de l'histoire (« le temps linéaire »⁵⁹) et en même temps s'en détacher pour l'observer en vue de la faire connaître. En tant qu'acteur, entendu comme personnage qui prend part à l'action du récit, son implication est importante. Il agit en tant que guide et, surtout, en tant que conseiller politique. Cette fonction lui est attribuée rapidement par Uter, qui ne pourrait agir sans l'aide de Merlin.

⁵⁸ Emmanuèle Baumgartner, « Robert de Boron et l'imaginaire du livre du Graal », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal, op. cit.*, p. 493.

⁵⁹ Ce temps est celui de tous les personnages, qui vivent les événements de cette histoire. Merlin a l'avantage de pouvoir sortir de la linéarité de l'histoire pour en saisir la globalité.

Nous pouvons aussi remarquer que son travail de composition est double : il agit évidemment sur les personnages et les événements se produisant à la cour, mais il intervient dans la formation du *Livre dou Graal*. Dans les ouvrages de composition (qui relèvent surtout de la rhétorique), nous pouvons voir que la conception (*inventio*) est la première étape de la composition. Elle est suivie par l'assemblage, ou *dispositio*, qui permet de structurer le récit. Dans le cas de la rhétorique, ces étapes sont utilisées tant à l'oral qu'à l'écrit et, même si l'étape de l'*inventio* est moins présente dans certains textes littéraires⁶⁰, Merlin en fait aussi usage dans ses processus de créations (« historiques » et littéraires). Si Merlin semble surtout s'intéresser à l'assemblage de ses réalisations, ce qui confirmerait les explications de Pascale Bourgain, il accorde aussi beaucoup d'importance à leur conception. Cette première étape est d'abord illustrée par ce que nous pourrions appeler « l'art de Merlin ».

L'art de Merlin

L'art de Merlin est utilisé lorsque ses réalisations se situent dans la durée. Ainsi, lorsqu'Uter se fait prendre au jeu des apparences de Merlin, il dit : « Sire, si m'aïst Diex, je sui touz enchantez, ne onques mais ce n'avint a home que a moi est avenu. » (*Merlin*, p. 144). Il est question d'un enchantement, donc

⁶⁰ Pascale Bourgain, *op. cit.*, p. 363. « *Invenire* correspond à la première étape de la composition, dans les manuels de rhétorique, l'*inventio*. Cicéron l'a donc utilisé pour exprimer une opération de l'esprit antérieure à la rédaction. Le terme est pourtant très peu utilisé, en dehors des domaines oratoire, où il a tendance à glisser du domaine de la conception à celui de l'expression ».

de merveille, mais pas du talent de Merlin. Un autre personnage, pratiquement absent du texte, possède une certaine connaissance pouvant s'apparenter à celle de Merlin. La fille bâtarde d'Ygerne, Morgane, est instruite et acquiert la connaissance des arts. Il ne faut toutefois pas confondre les apprentissages de Morgane (« touz les amis ensemble la fist li rois apprendre letres en une maison de religion et [...] tant et si bien qu'elle aprist des arz et si sot merveille d'un art que l'en apele astronomie » [*Merlin*, p. 245]) avec le talent de Merlin. La jeune femme se retrouve dans la même situation que les astronomes ayant exigé la mort de l'enfant sans père (c'est-à-dire Merlin) pour maintenir la tour de Vertigier. Elle possède des connaissances (les arts), ce qui lui donne un statut particulier, mais elle n'exploite pas de talent de création.

Cet art est mentionné d'abord lorsque Merlin fait transporter les pierres d'Irlande, puis lorsqu'il procède à la création de la Table Ronde. Nous le retrouvons enfin dans son explication de la conception d'Arthur : « Et vos avez mis la nuit et l'ore que il fu engendrez en escrit, et vos savez bien que vous l'avez engendré par moi et par mon art » (*Merlin*, p. 234). L'art de Merlin permet d'obtenir des réalisations durables et il ne l'utilise pas seulement pour simplement modifier ses apparences. Nous pouvons lire à plusieurs reprises que Merlin se métamorphose lors de ses rencontres avec Pendragon et Uter. Il prend ainsi l'apparence d'un bûcheron, d'un gardien de bêtes, d'un prudhomme, d'un vieillard, etc. Il mentionne lui-même que ses moyens d'attirer la confiance des deux frères sont légers et innocents : « je ne les porroie en nule meniere atraire a m'amor si bien come por faire grant partie de lor volenté et por els mestre en

joie et en beles risees » (*Merlin*, p. 141). C'est donc Merlin qui doit les impressionner par des tours et se plier à leurs envies.

Toutefois, cette mention implique nécessairement que Merlin est lucide face à la nécessité d'utiliser ses aptitudes pour pouvoir organiser le futur monde arthurien et il sait que les résultats seront concluants. L'art de Merlin est donc de former ce qui pourra durer et il est révélateur que ce qu'il crée par son art est ce qui est encore aujourd'hui très connu des légendes arthuriennes : la construction de Stonehenge (les fameuses pierres levées venant d'Irlande, installées dans la plaine de Salisbury), la mise en place de la Table Ronde et des chevaliers qui la composent, ainsi que la mise en scène de la rencontre entre Ygerne et Uter (ayant l'apparence du duc de Tintagel), permettant la conception du futur roi Arthur. Les réalisations de Merlin dans l'histoire arthurienne sont donc « éternelles » et si elles le sont, c'est évidemment parce qu'elles ont été transmises et conservées jusqu'à ce jour.

Cette transmission est possible grâce au livre qu'il fait rédiger à Blaise et il semble évident que l'art de Merlin est aussi, et surtout, celui d'être écrivain. Il déplace les pierres, rassemble des chevaliers qui, jusqu'alors, ne se connaissaient pas et permet l'union d'Uter et d'Ygerne. L'écriture, par la création de la fiction, permet toutes ces possibilités et elle assure aux nombreuses réalisations leur longévité. Merlin l'utilise pour faire ce que nul homme ne peut réussir et c'est elle qui permet de faire connaître le prestige et le talent du personnage. C'est d'ailleurs l'écriture qui révèle au monde ce qui adviendra de la succession d'Uter. Le passage montrant l'archevêque devant le

bloc de pierre dans lequel est fichée l'épée nous indique l'importance de l'écriture dans la réalisation des plans de Merlin : « les lestres qui estoient d'or en l'acier, si les list et disoient les lestres que cil qui estoit celle espee ne qui seroit tel qui la pouïst d'iqui traire seroit rois de la terre par l'election » (*Merlin*, p. 269). Ce que les personnages perçoivent d'abord comme un signe du diable (ils s'assurent de son origine divine à l'aide de l'eau bénite) acquiert un tout nouveau sens lorsque les écritures sont lues et expliquées et que les lettres forgées dans l'épée annoncent le couronnement prochain d'un nouveau roi. Merlin fait donc un double usage de son talent : il modèle l'histoire et les personnages qu'il met ensuite par écrit, aidé de Blaise.

Merlin connaît l'avenir de son texte et du monde arthurien qu'il construit et il sait que le caractère fictif de celui-ci l'emportera sur son caractère supposément véridique. C'est d'ailleurs ce qui en fera le succès : « Projet littéraire et imitation du texte sacré sont en étroite symbiose. Cette fiction survit à la destruction du monde arthurien; elle est rejetée hors de la chronique dans l'histoire d'un âge d'or à l'usage des clercs et des chevaliers. »⁶¹. La réussite de Merlin tient au fait que sa réalisation littéraire survit à ses réalisations dites « historiques » et aux personnages qu'elles mettent en scène.

L'intérêt face à l'étape de la création se reflète aussi dans l'importance accordée aux conceptions de Merlin et d'Arthur. L'influence exercée sur

⁶¹ Claude Thomasset, « Le principe du texte médiéval : le sacré et les ruses de l'écriture », *Écrire le sacré*, Revue de l'Institut Catholique de Paris, vol. 30, 1989, p. 32.

l'histoire par l'origine des personnages confirme l'influence de cette étape. L'assemblage et la structure du récit ne sont pas négligés, mais si nous nous intéressons plus particulièrement au passage portant sur le conseil des démons, nous pouvons remarquer que le *Livre dou Graal* commence par raconter l'origine de toute son histoire. La première narration est celle de la genèse du monde arthurien, qui commence par la naissance de son créateur. À l'opposé de la Genèse biblique, qui présente l'œuvre de Dieu, il y a ici la création d'une anti-Genèse, avec la présentation de l'œuvre des démons. Le *Livre dou Graal* doit contenir, comme nous l'avons mentionné⁶², les enseignements de Merlin et cela fait de ce livre une nouvelle Bible, qui raconte la formation d'un nouveau royaume. Même si Merlin est conscient que l'histoire qu'il raconte sera reçue comme un récit fictif, il propose néanmoins une structure qui favorise sa canonisation. Il devient alors plus intéressant pour Merlin de reprendre la structure de la Bible que de tenter de convaincre de l'authenticité des faits qu'il raconte⁶³. Cela se reflète évidemment dans l'ouvrage de Robert de Boron.

Il est aussi pertinent de dire que *Merlin* commence par raconter la même histoire (la genèse du monde arthurien), parce que Robert de Boron affirme s'inspirer directement du *Livre dou Graal* et qu'il laisse lui-même la place à la narration du récit des origines. Le texte ne pourrait pas s'intéresser uniquement au travail de composition de Merlin sans expliquer pourquoi la fiction est plus

⁶² Voir *infra*, p. 22

⁶³ Un commentaire de Robert W. Hanning confirme cette idée. Robert W. Hanning, *art. cit.*, p. 355. « In accord with the ostensible historicity of prose Arthurian "documents", their authors eschewed the irony and ambiguity of twelfth-century chivalric romance, preferring instead to assure the audience that behind all adventures, however improbable, lay a true record contained in a *livre* and *estoire* patterned upon, or related to, Holy Writ. »

durable que les créations « historiques » (cela est principalement dû à l'influence de l'origine diabolique de Merlin). Tout au long du roman, nous assistons à la construction de nouvelles réalisations qui sont, comme nous l'avons dit plus tôt, attribuées par la fiction à Merlin. Cette réussite ne pourrait être attribuée uniquement à un travail efficace de composition effectué par Robert de Boron ou par Merlin. Il faut tenir compte de la source même de ces réalisations pour comprendre qu'elles étaient destinées à se voir représentées par un livre.

L'étape de « l'assemblage » n'est évidemment pas à mettre de côté et Merlin s'intéresse de près à la rédaction du *Livre dou Graal*. Il mentionne à Blaise les tâches qu'il aura à faire dans ce sens : « si sera le Joseph et le Bron ou le tuen, quant tu avras ta poine achevee [...] Lors si assembleras ton livre au lor, si sera bone chose provee de ma poine et de la toue » (*Merlin*, p. 75). Même quand la rédaction du livre sera terminée, il y aura encore du travail à faire pour l'ajouter aux livres déjà écrits. Alors que le règne d'Arthur semble certain, que l'univers arthurien est bien établi et que le travail de Merlin semble accompli, ce dernier doit encore s'assurer des détails de composition de son œuvre. Sa présence comme personnage (*actor*) lui permet de voir sa création prendre forme et son rôle d'auteur l'oblige à poursuivre son labeur même lorsque le travail de création est fini. L'authentification du récit semble être davantage le fait de Merlin en tant qu'*actor* que celui de Merlin en tant qu'*auctor*. Il n'est pas nécessaire pour Merlin d'intervenir directement dans l'action, comme nous

l'avons expliqué, ce qui donne à croire que ce sont les autres personnages qui forment l'histoire.

Les personnages qui semblent d'abord être autonomes face à Merlin affirment progressivement une dépendance face à leur créateur. L'acteur est aussi l'auteur et même s'il n'agit pas directement sur les personnages, il peut, de loin, modeler les personnages comme il le désire. L'authentification du récit par les autres personnages est donc une illusion, tout comme l'autonomie du livre par rapport à son auteur. Les étapes de la composition (*inventio* et *dispositio*) sont issues du modèle littéraire et Merlin les projette directement sur les modèles « historiques » (Stonehenge, la Table Ronde, le règne d'Arthur). Nous pouvons donc constater l'effet de miroir du processus décrit par Stefano Mula⁶⁴. Alors que la méthode de rédaction du livre semblait, au départ, s'inspirer des modèles de narrations historiques pour s'accorder plus de valeur, nous pouvons constater que la méthode utilisée par Merlin pour ajouter de la valeur à ses réalisations « historiques » est de témoigner de leur pérennité grâce à leur conservation par le livre. Le roman joue lui-même le rôle de modèle d'autorité et, même si la nature diabolique de Merlin ou le travail de scribe de Blaise ne leur permettent pas de témoigner de l'authenticité du texte ou même de l'histoire qui y est racontée, il semble que le roman se suffit à lui-même.

Il est intéressant de remarquer qu'effectivement, *Merlin* fait figure d'autorité dans son domaine. Les manuscrits qui le conservent et qui nous l'ont

⁶⁴ Stefano Mula, « Les modèles d'autorité religieuse dans la narration profane (XII^e-XIII^e siècle) », *ibid.*, p. 163.

transmis lui font souvent côtoyer d'autres textes avec, comme trame de fond, les récits du Graal. De plus, il est depuis longtemps considéré, avec les deux autres textes attribués à Robert de Boron, comme un livre qui tente de configurer « un univers clos, de lui assigner une origine, de le représenter dans son devenir et dans son expansion spatio-temporelle, d'en dire enfin l'achèvement. »⁶⁵. La narration qu'il présente est originale par la mise en abyme des figures d'écrivain, qui viennent tour à tour ajouter plus de poids à la fiction, mais qui, paradoxalement, semblent chercher à donner un caractère réel à l'histoire qui y est racontée. Il ne faut toutefois pas confondre l'histoire et le livre. En fait, il serait plus pertinent de remarquer que ce n'est pas tant l'histoire qui a un caractère réel, mais plutôt le processus de rédaction de celle-ci. La mise en scène de l'écriture permet d'être témoin des étapes de création utilisées par Merlin et l'histoire sert de miroir à ces étapes de créations. Robert de Boron affirme qu'il utilise le *Livre dou Graal* pour former son propre livre et Merlin dicte à Blaise un récit qui raconte le processus de création d'un monde qui ne survit que dans ce que, justement, ces livres ont pu nous transmettre.

Ne faudrait-il pas voir là un modèle de composition qui donnerait aux auteurs qui écrivent de la fiction des barèmes à suivre pour réussir leur propre ouvrage? Merlin viendrait montrer que, malgré l'origine douteuse et l'avenir impossible de l'univers qu'il décrit, celui-ci pourra durer parce qu'il est conservé par son livre. Robert de Boron, qui affirme s'inspirer du livre de

⁶⁵ Emmanuèle Baumgartner, « Robert de Boron et l'imaginaire du livre du Graal », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal, op. cit.*, p. 487.

Merlin et qui dit poursuivre son œuvre à la suite de la lecture du *Conte du Graal*⁶⁶, devient l'emblème des écrivains de fiction par l'association qu'il décrit : celle de Chrétien de Troyes, un des premiers écrivains à souligner le caractère fictif de ses œuvres, et celle de Merlin, auteur et acteur de sa propre histoire⁶⁷. La réflexion sur le roman est étroitement liée à la notion de fiction et les auteurs, Merlin tout autant que Robert de Boron, font de celle-ci leur propos principal. Le roman fait le choix de présenter de la fiction, mais il s'approprie les concepts généralement associés à la narration historique. Alors que les doctes étaient les seuls à pouvoir instituer les canons, le roman a le pouvoir de faire de lui-même un texte canonique. Il démontre sa valeur par la réflexion qu'il pose sur sa propre existence et par la référence à une généalogie de textes qui, eux aussi, s'interrogent sur leur propre genre (par la référence au roman très connu de Chrétien de Troyes) et il tire son authenticité du fait, très important, que les lecteurs s'intéresseront encore bien longtemps à son contenu.

⁶⁶ *Merlin*, p. 76. « Einsi dist mes sires Roberz de Borron qui cest conte retrait que il se redouble, et einsi le dita Mellins, que il ne pot savoir le conte dou Graal ».

⁶⁷ La référence au *Conte du Graal* renvoie vraisemblablement au roman de Chrétien de Troyes. Toutefois, un certain doute demeure à cause de l'usage du générique « conte » et il est possible d'y voir une allusion au *Roman de l'estoire du saint Graal*, attribué à Robert de Boron. Dans ce cas, l'ambiguïté révèle tout autant le rapprochement possible entre le texte de Chrétien de Troyes et celui de Robert de Boron, puisque les deux œuvres auraient un nom similaire.

Conclusion

Robert de Boron n'a pas inventé le personnage de Merlin, mais il prend l'initiative d'imaginer et de représenter la très importante scène du conseil des démons. Ceux-ci projettent d'ailleurs de mettre au monde un homme qui viendrait s'opposer à Jésus-Christ. Cette originalité est révélatrice de la place accordée à la réflexion sur la formation du genre romanesque et sur son rapport avec ses origines. Ainsi, nous avons pu remarquer, tout au long de cette étude, que plusieurs détails de l'histoire font directement référence à la nature de Merlin et que celle-ci est un signe manifeste de la nécessité de séparer les romans des textes latins.

Notre but premier était de montrer que *Merlin*, en utilisant le procédé de mise en abyme de la rédaction d'un livre et en mettant en scène de multiples figures d'auteurs, vient augmenter la distance qui le sépare des textes latins et qu'il affirme, dans la veine des romans qui le précède, l'autonomie de plus en plus grande des formes narratives en langue romane. L'impact de ce livre sur la littérature arthurienne fut notable, comme le montrent les nombreux manuscrits cycliques qui l'intègrent à d'autres textes connus portant sur les aventures du roi Arthur. En plus du thème christianisé du Graal, il a aussi légué au monde arthurien un personnage principal qui, par ses origines et ses actions, vient confirmer le caractère fictif de cet univers romanesque. Alors qu'au premier

coup d'œil Merlin semble se tenir loin des tâches liées à la rédaction d'un livre, nous avons pu remarquer qu'au contraire, il s'y intéresse très concrètement et que cela se reflète dans ses réalisations historiques.

Après avoir présenté les divers manuscrits du *Merlin* et les contextes dans lesquels il apparaît, nous avons décrit chacun des livres qui y sont inclus. Le *Livre dou Graal* est le texte principalement mentionné dans l'histoire et l'étude du phénomène d'appropriation de ce livre nous a fait constater que les pronoms possessifs sont utilisés de façon à créer l'illusion que Blaise en est le véritable auteur. Cette illusion donne un sentiment de neutralité à Merlin, qui semble se préoccuper uniquement de faire la dictée à Blaise. Cela vient confirmer ce qu'Anne Berthelot décrit avec justesse : « l'élément important, celui qui est mis en valeur, est celui qui en fait n'écrit pas [...] Blaise qui fait le véritable travail concret de la création du livre est en retrait par rapport à Merlin, malgré l'ambiguïté révélatrice du titre de maître qui lui est décerné »⁶⁸. L'attention est détournée de son objet principal et Merlin a alors tout le loisir de modeler le récit et le monde qu'il décrit comme il le désire. Il exerce une autorité sur son scribe et sur Robert de Boron, qui s'inspire directement de son œuvre pour produire la sienne.

Cela nous a amené à présenter les divers auteurs mis en scène et nous avons pu voir que Merlin est le personnage central qui est à l'origine même de toutes les notions d'écriture dans le texte. Un rapport de dépendance est créé

⁶⁸ Anne Berthelot, *op. cit.*, p. 445.

entre les autres auteurs et Merlin et tout gravite autour de lui. La relation entre ce personnage et son œuvre se reflète dans l'impact de ses origines sur le caractère authentique accordé au *Livre dou Graal*. La double nature de Merlin lui donne un caractère diabolique et cela amène, comme nous l'avons montré, les autres personnages à douter de lui. Le fossé entre les apparences et ce qu'il cherche vraiment à faire connaître se creuse davantage et cela se traduit par le doute continuel que les autres manifestent à son égard. Nous avons d'ailleurs mentionné, pour justifier ceci, que sa parole est remise en question à plusieurs reprises. Cela expliquait donc pourquoi certaines de ses réalisations étaient faites dans le secret, à l'abri des autres. Nous avons intégré les lecteurs dans cette relation entre l'authenticité de Merlin et celle de son livre et c'est leur position d'observateurs privilégiés qui leur permet de confirmer ses propos et les gestes qu'il pose. Même si Merlin cache ses actions principales aux autres personnages, il les dévoile aux lecteurs qui pourront juger eux-mêmes de leur authenticité.

Cela nous a permis d'introduire la réflexion sur la place de la fiction dans cette narration. C'est justement à ce moment que prend forme l'illusion de « livre réel », qui apparaît aux lecteurs grâce à la figure de Robert de Boron. Ayant mentionné l'incertitude sur l'existence réelle de cet écrivain, la référence à un écrivain potentiel ayant vraiment écrit ce livre tente de renforcer, sans succès, le caractère véridique de l'œuvre que les lecteurs ont sous la main. Toutefois, comme l'illustre l'affirmation de Merlin au sujet de la postérité de son livre, l'échec des écrivains devient le signe de la fictionnalité du roman.

Robert de Boron souligne l'incapacité de Merlin d'inclure tout ce qui peut être pertinent au récit du Graal et le récit que dicte Merlin s'apparente justement au *Roman de l'estoire du Graal*, attribué à Robert de Boron. D'une fiction suggérée nous passons à une fiction assumée.

La circularité des sources et les doutes liés à leurs auteurs renforcent les questionnements d'un lecteur qui ne sait plus à qui se fier pour authentifier le livre qu'il est en train de lire. L'inscription affirmée de *Merlin* dans une généalogie de textes fictifs (principalement le *Conte du Graal* de Chrétien de Troyes) accentue le phénomène d'autonomisation face aux textes d'autorité et c'est ce que nous avons mis en lumière dans notre dernière partie. Alors qu'au départ nos pistes de réflexion nous poussaient uniquement à nous intéresser à la mise en abyme de l'écriture et à la multiplication des écrivains, nous avons noté l'importance de la référence à l'autorité, faite par Merlin, et cela a permis d'examiner davantage le lien entre le roman de Merlin et les textes qui ne sont pas, *a priori*, associés à la rédaction de fiction en langue romane (dont les textes hagiographiques et les chroniques).

Les différences étymologiques entre les notions d'*actor* et d'*auctor* viennent justifier les particularités des deux positions principales occupées par Merlin : celle d'auteur du *Livre dou Graal* et celle de personnage dans l'histoire qui y est racontée. En tant qu'auteur, il fait l'usage des modèles de narrations historiques pour construire son livre, mais en tant que personnage, il modifie son apparence et se moque des perceptions des autres pour faire ses créations.

L'auteur et l'acteur se confrontent et il y a deux façons de forger un récit : une méthode plus « traditionnelle », inspirée des textes canoniques latins, ou une méthode nouvelle, qui s'inspire davantage des romans déjà existants.

Il n'est pas courant pour les textes latins de mettre en scène le récit de leur propre création, ni d'exposer des interrogations sur le contenu qu'ils présentent. Le roman de Merlin, au contraire, ouvre la porte à de telles réflexions et la relation entre les textes d'autorité et le *Livre dou Graal* est mise en parallèle avec l'influence de l'origine de Merlin sur la valeur accordée à ses œuvres. Nos explications sur les fonctions d'authentification des auteurs montrent à nouveau que ceux-ci ne parviennent pas à donner un caractère réel aux livres qu'ils rédigent. À l'opposé, ils réussissent à faire du roman un modèle différent des textes d'autorité déjà connus. Si, au départ, Merlin ne semblait pas s'impliquer dans le processus de rédaction de son livre, il prend part activement à l'action et développe un art bien particulier, celui de « romancier ».

La longévité de Merlin est assurée par le récit qui le fait connaître. L'importance de l'écriture prend tout son sens lorsque nous constatons qu'effectivement, le livre de Merlin permet de conserver et, surtout, de réunir l'ensemble des réalisations attribuées à ce personnage (la conception du roi Arthur, Stonehenge et la Table ronde). Si nous avons accordé autant d'attention aux tentatives d'authentification des textes, c'était évidemment pour montrer que ceux-ci occupent la majeure partie de l'histoire, même s'ils ne sont pas représentés à leur juste valeur. Le *Livre dou Graal* acquiert son existence

propre par la narration de sa rédaction et par la mention qu'en fait Robert de Boron. Ce livre imaginaire est présenté aux lecteurs justement pour leur montrer qu'il est possible de faire connaître une œuvre de fiction pouvant durer plus longtemps que le récit qu'elle met en scène. L'authentification recherchée ne provient alors plus de l'auteur et l'influence de l'origine de celui-ci devient moindre.

La postérité du *Livre dou Graal* est assurée par celle du *Merlin* et s'il lui est impossible de faire figure d'autorité (compris comme un ouvrage qui permet de faire la solution « d'une question, en grammaire, en droit, en philosophie, en théologie »⁶⁹), il devient plutôt un des premiers romans qui met sa propre conception en scène. Grâce à des textes comme ceux de Chrétien de Troyes et de Robert de Boron (ou même de Merlin !), le genre romanesque acquiert plus rapidement la capacité de présenter lui-même les interrogations liées à sa nature. Il prend forme en réagissant à l'écriture en langue latine et il affirme de plus en plus un contenu résolument fictif. Il témoigne de l'assurance que prennent progressivement les auteurs de leur condition et cela se reflète dans leurs œuvres. Évidemment, au moment où est écrit le *Merlin*, le roman n'est pas encore un genre complètement légitimé. Il se développe encore dans l'ombre, notamment, des textes hagiographiques, qui lui fournissent une structure et une méthode de rédaction qu'il pourra reprendre et ensuite modifier. Même si *Merlin* reproduit ces méthodes, la mise en abyme de la rédaction d'un livre (en l'occurrence d'un roman) et les questionnements liés à l'origine des auteurs et à

⁶⁹ Marie-Dominique Chenu, *op. cit.*, p. 83.

la valeur de leurs œuvres le distinguent des autres textes. Ils lui permettent d'acquérir une plus grande autonomie et surtout, par la grâce de Merlin, de Blaise et de Robert, de « révéler le roman à lui-même. »⁷⁰.

⁷⁰ Anne Berthelot, *op. cit.*, p. 527. « Les figures de l'écrivain ont pour fonction primordiale de révéler l'écriture à elle-même. ».

BIBLIOGRAPHIE

Sources

- Benoit de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche. Lettres gothiques », 1998, 672 p.
- Chrétien de Troyes, *Le Chevalier de la charrette*, Paris, Librairie générale française, coll. « Le Livre de poche. Lettres gothiques », 1992, 480 p.
- Robert de Boron, *Merlin*, édition critique par Alexandre Micha, Genève, Droz, 2000, 340 p.
- Robert de Boron, *Merlin. Le Livre du Graal. Tome I*, édition critique par Anne Berthelot, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 2001, p. 569-805.
- Robert de Boron, *Merlin : roman en prose du XIII^e siècle. (Huth-Merlin)*, édition critique par Gaston Paris et Jacob Ulrich, Paris, Société des anciens textes français, 1886, tome 1, p. 1-146.
- Robert de Boron, *Le roman du Graal : manuscrit de Modène*, édition critique par Bernard Cerquiglini, Paris, Union générale d'édition, 1981, coll. « 10/18 » 307 p.
- Sommer, Oskar, *The Vulgate Version of the Arthurian Romances*, ed. from manuscripts in the British Museum, Washington, Carnegie Institution, 1909, vol, II, p. 3-88.

Études

- Ailes, Marianne, « Early French chronicle – history or literature? », *Journal of Medieval History*, vol. 26, n° 3, p. 301-312.
- Baumgartner, Emmanuèle et Nelly Andrieux-Reix, *Le Merlin en prose*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Études littéraires. Recto-Verso », 2001, 128 p.
- Baumgartner, Emmanuèle, « Le Livre et le roman (XII^e-XIII^e siècles), *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, Orléans, Paradigme, coll. « Varia », 1994, p. 37-47.
- -----, « Masques de l'écrivain et masques de l'écriture dans les proses du Graal », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, Orléans, Paradigme, coll. « Varia », 1994, p. 133-141.
- -----, « Robert de Boron et l'imaginaire du livre du Graal », *De l'Histoire de Troie au livre du Graal*, Orléans, Paradigme, coll. « Varia », 1994, p. 487-496.
- -----, « Armoires et grimoires », *Paragone*, n° XLI, *Letteratura*, N. 21, 1990, p. 18-34.
- -----, « Une structure arborescente : les proses du Graal », *Les Modèles de la Création Littéraire, Littérales-Nanterre*, n° 5, 1988, p. 49-58.
- Berthelot, Anne, *Figures et fonction de l'écrivain au XIII^e siècle*, Montréal, Institut d'Études médiévales, Paris, Librairie philosophique J. Vrin, 1991, 557 p.

- -----, « Robert le Diable : instances d'énonciation et figures d'écrivain dans le *Huth-Merlin* », *Figures de l'écrivain au Moyen Âge*, Göppingen, Kümmerle Verlag, coll. « Göppinger Arbeiten zur Germanistik », 1991, p. 44-61.
- Bloch, Howard, « Le rire de Merlin », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, no 37, 1985, p. 7-21.
- Burgwinkle, William, « L'écriture totalisante de Robert de Boron », *Constructions*, 1986, p. 87-101.
- Cooper, Kate, « Merlin Romancier : Paternity, Prophecy and Poetics in the *Huth Merlin* », *The Romanic Review*, vol. 87, no 1, 1986, p. 1-24.
- Crist, Larry S., « Les livres de Merlin », *Mélanges de langue et littérature françaises du Moyen-Age offerts à Pierre Jonin*, Aix-en-Provence, CUERMA, coll. « Senefiance », n° 7, 1979, p. 197-210.
- Hanning, Robert W., « Arthurian Evangelists : The Language of Truth in Thirteenth-Century French Prose Romances », *Philological Quarterly*, vol. 64, n° 3, 1985, p. 347-365.
- Huchet, Jean-Charles, « Les déserts du roman médiéval: le personnage de l'ermite dans les romans des XII^e et XIII^e siècles », *Littérature*, no 60, 1985, p. 89-108.
- Halász, Katalin, *Images d'auteurs dans le roman médiéval. XII^e-XIII^e siècles*, Debrecen, Kossuth Lajos Tudományegyetem, coll. « Studia Romanica. Series litteraria », 1992, 131p.

- James-Raoul, Danièle, *La Parole empêchée dans la littérature arthurienne*, Paris, Honoré Champion, coll. « Nouvelle bibliothèque du Moyen Âge », n° 40, 1997, 476 p.
- Kelly, Douglas, *The Art of Medieval French Romance*, Madison, University of Wisconsin Press, 1992, 471 p.
- MacDonald, Aileen Ann, *The Figure of Merlin in Thirteenth Century French Romance*, Lewinston, Edwin Mellen Press, coll. « Studies in medieval literature », 1990, 279 p.
- Maddux, Stephen, « The Fiction of the “Livre” in Robert de Boron’s *Merlin* », *Journal of the Rocky Mountain Medieval and Renaissance Association*, vol. 6, 1985, p. 41-56.
- Marnette, Sophie, *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale*, Bern, Peter Lang, coll. « Die Deutsche Bibliothek », 1998, 262 p.
- Micha, Alexandre, *Étude sur le « Merlin » de Robert de Boron*, Genève, Droz, coll. « Publications romanes et françaises », no 151, 1980, 241 p.
- -----, « Matière et sen dans l’Etoire dou Graal », *Romania*, vol. 89, 1968, p. 457-480.
- Mikhaïlova, Miléna, « Le clerc : personnage de la fiction / personnage-fiction. Le clerc écrivain dans la littérature arthurienne. », *Le clerc au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, CUERMA, coll. « Senefiance », 37, 1995, p. 417-433.
- Payen, Jean-Charles, « Sur Robert de Boron. *Joseph*. v. 341 ss. », *Le Moyen Âge*, n° 71, 1965, p. 423-432.

- Spiegel, Gabrielle M. *Romancing the Past. The Rise of Vernacular Prose Hagiography in Thirteenth-Century France*, Berkeley, The University of California Press, 1995, 422 p.
- Stanesco Michel et Michel Zink, *Histoire européenne du roman médiéval. Esquisse et perspectives*. Paris. P.U.F., 1998, 218 p.
- Thomasset, Claude, « Le principe du texte médiéval : le sacré et les ruses de l'écriture », *Écrire le sacré*, Revue de l'Institut catholique de Paris, vol. 30, 1989, p. 27-40.
- Trachsler, Richard, *Merlin l'enchanteur. Étude sur le Merlin de Robert de Boron*, Paris, SEDES, coll. « Agrégations de Lettres », 2000, 158 p.
- Valette, Jean-René, « Merveilleux et production du sens : le cas du *Merlin* de Robert de Boron », *Littératures-Toulouse*, no 43, 2000, p. 35-45.
- Zumthor, Paul, *La lettre et la voix*, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1987, 350 p.
- -----, *Merlin le Prophète : un thème de la littérature polémique de l'historiographie et des romans*, Genève, Slatkine Reprints [réimpression de l'édition de Lausanne, 1943], 1973, 302 p.

Annexe I

Adjectifs possessifs devant le mot « livre »

Pages : édition d'Alexandre Micha	Extrait du texte	Modes	Neutre ou Possessif
72	un livre	discours direct (Merlin)	N
	ce livre	discours direct (Merlin)	N
	le livre	discours direct (Blaise)	N
75	ton livre	discours direct (Merlin)	P
	tes livres	discours direct (Merlin)	P
76	ton livre	discours direct (Merlin)	P
	li dui livre	discours direct (Merlin)	N
99	au livre	discours direct (Merlin)	N
100	ton livre	discours direct (Merlin)	P
	tes livres	discours direct (Merlin)	P
101	tes livres	discours direct (Merlin)	P
	tes livres	discours direct (Merlin)	P
	li livres	discours direct (Merlin)	N
121	son livre	narration	P
	son livre	narration	P
163	son livre	narration	P
164	li livres	narration	N
	icist livres	narration	N
	els tel livre	discours direct (Blaise)	N
	cest livre	narration	N
175	li livres	narration	N
190	son livre	narration	P
287	li livres	narration	N
290	cest livre	discours direct (Robert de Boron)	N
	dou Livre	discours direct (Robert de Boron)	N
291	li Livres	discours direct (Robert de Boron)	N
*75	le tuen	discours direct (Merlin)	P (pronom)